

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique



Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Science Humaines et Sociales

Département des Sciences Humaines

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

Diplôme Master

Spécialité : Histoire de la Résistance et du Mouvement National

Thème

**Le mouvement assimilationniste
entre les deux guerres mondiales
(1919 – 1939)**

Réalisé par :

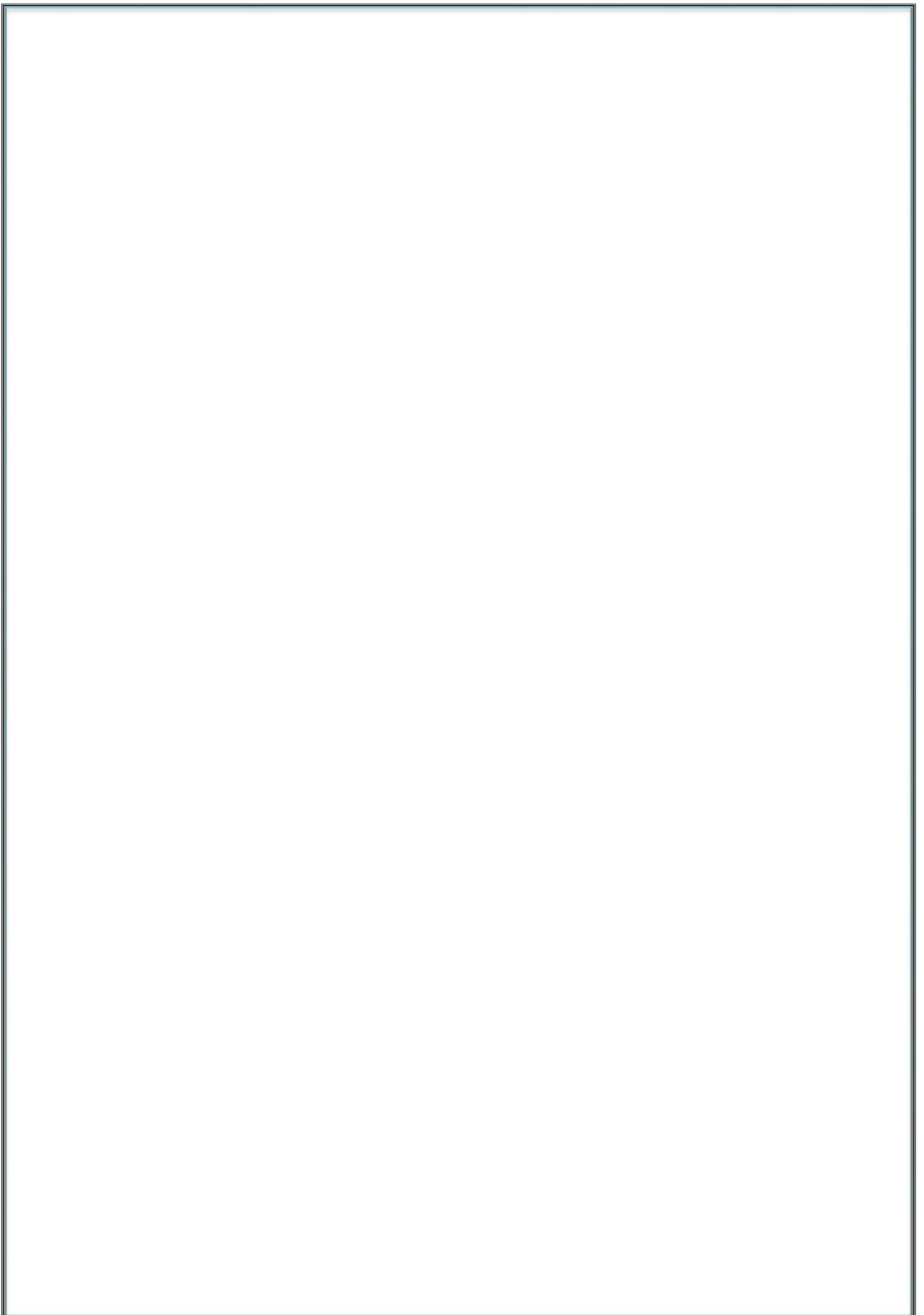
Maafa Nacima

Khafi Malika

Encadré par :

Mme Zahia AYOUDJ

Année Universitaire 2021/2022



Dédicace

Je dédie ce modeste travail,

à l'âme de ma chère mère

elle m'a donné la vie, elle s'est sacrifiée pour mon bonheur.

A mon père

qui a été mon soutien durant toutes ces années, il me donne de la force, de l'aide,

Il m'encourage toujours, que dieu le garde et le protège pour nous.

A mes chers frères,

Ramtan, Kamel, Yanis, Massi.

A mon oncle et mes cousin (es) qui m'aiment et que j'aime.

A ma chère copine Nacima

et a tous mes amis (es) qui m'aiment et je j'aime.

Et à notre promotrice Mme Zahia AYOUDJ

pour tout le soutien et ses conseils.

MALIKA

Dédicace

J'ai le grand plaisir de dédie ce modeste travail,

A ma très chère mère Farida

A mon cher père, Zoubir

Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.

A mon cher frère Farouk le bonheur de ma vie et sa femme

A mes adorables sœurs Lamia, Kenza, Nabila et Lydia,

Pour ses soutiens moral et leurs conseils précieux tout au long de mes études.

A Malika, chère amie avant d'être binôme

Pour son entente et sa sympathie.

Pour leurs indéfectibles soutiens et leurs patiences infinies.

A ma chère ami (e)s,

Pour leurs aides et supports dans les moments difficiles.

A mes adorables enfants

Syfax, Ghilas, Asma, Adam, Thiziri, djildon Mayas, Thilleli, Imane ,Ayoub

A toute ma famille,

A tous mes autres amis (e)s, Samiha, Faryal, Laldja, Mheni, Sofiane, Adel, Karim

A tous ceux que j'aime et ceux qui m'aiment.

Nacima

Remerciement

Tout d'abord ;

Nous tenons à remercier le bon dieu

De nous avoir la santé et la volonte

Pour poursuivre nos études et réaliser ce travail.

Puis nous tenons à remercier vivement tous ceux qui,

De près ou de loin ont participé à la rédaction de ce document.

Il s'agit plus particulièrement de :

Madame Zahia AYOUDJ d'avoir accepté de diriger et de suivre ce travail,

Et pour son soutien, sa disponibilité, sa compétence,

Et ses précieux conseils pour l'élaboration du présent travail.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements

À tous les professeurs, intervenants

Et toutes les personnes qui par leurs paroles,

Leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques

Ont guidé nos réflexions et ont accepté de me rencontrer

Et de répondre à nos questions durant notre recherche.

Malika & Nacima

Tableau 1 : la liste des abréviations

Abréviation	signification
UDMA	Union démocratique du manifeste algérien
AML	Amis de Manifeste et de la Liberté
AOMA	Association des Oulémas Musulman Algérien
ENA	Etoile Nord-Africain
PPA	Parti du Peuple Algérien
MJA	Mouvement jeune Algérien
MNA	Mouvement National Algérien
P	Page
N°	Numéro

1. Présentation de sujet

Depuis que la France a colonisé l'Algérie en 1830, elle a essayé par tous les moyens d'intégrer le peuple algérien, d'effacer l'identité et de diffuser la culture française en poursuivant une politique coloniale dans le but d'imposer sa domination. Mais le peuple algérien a fait face à cette occupation et il a exprimé son rejet total de cette colonisation, alors il a résisté contre le colonialisme français.

Dans le début du XXe siècle, l'Algérie a connu les signes d'un mouvement de résistance nationale, différent par sa nature, ses méthodes et son activité de la résistance armée. Le mouvement national algérien entre les deux guerres 1919/1939 se caractérise par la maturité, la prise de conscience et le développement politique au niveau national.

Elle comprenait une renaissance intellectuelle, à travers l'émergence d'une élite de culture arabe et française, tout en gardant leurs statuts personnels islamiques. Cette élite a œuvré pour développer et améliorer les conditions de la société algérienne sous divers aspects. Il s'est formé dans différents partis et directions qui dépendent du travail intellectuel et politique, on trouve parmi eux le mouvement assimilationniste, ce parti est apparu dans la scène politique après les élections de 1919.

Au sein de ce parti on retrouve des personnalités éminentes telles que *l'émir Khaled*, le *Dr Ben Djelloul* et *Farhat Abbas*. Aussi les réformes du 4 février 1919, qui accordent aux Algériens un ensemble de droits, ce qui en fait prendre conscience, le titre de notre sujet sera le mouvement assimilationniste entre les deux guerres mondiales 1919/1939 et c'est le cadre spatiotemporel de notre recherche.

2. L'intérêt du sujet :

Notre sujet de recherche sur le courant assimilationniste a un rôle très important dans le cours du mouvement national et son développement, il considère comme une résistance politique contre le colonialisme français après l'échec de la résistance armée. Par conséquent, le peuple Algérien a eu recours à la création des partis politiques afin d'améliorer la situation des algériens, tout en préservant son statut personnel.

- L'intérêt personnel :

Afin d'enrichir le thème intitulé le mouvement assimilationniste entre les deux guerres mondiales, et avoir plus d'informations sur les fondateurs de ce mouvement, et leurs activités dans la révolution algérienne.

Pour connaître le rôle joué par ce courant dans le mouvement national.

3. Les différents raisons de choix du sujet :

Le courant assimilationniste et de son activité dans la période 1919/1939 est un point très important dans l'histoire de libération de l'Algérie, c'est pourquoi nous avons choisi ce thème pour plusieurs raisons, notamment :

- Les raisons objectifs :

1/ Comme première raison du choix de ce sujet. Le désir d'élargir et d'approfondir les secrets de la tendance intégrative et de connaître son rôle dans le mouvement national

2/ Notre désir de connaître les personnalités les plus importantes et majeures de cette tendance et leur rôle dans le cours du mouvement national

3/ Connaître plus de détails sur l'activité politique en Algérie et essayer de comprendre son parcours et ses racines

- Les raisons Subjectifs :

Parmi les raisons du choix de ce sujet figure la volonté de lever l'ambiguïté sur cette tendance du mouvement national, ainsi que sa marginalisation dans la plupart des études précédentes.

- ✓ Essaye de couvrir le problème sous différents aspects.
- ✓ Essaye de mener des recherches scientifiques dans le but d'enrichir la bibliothèque d'ouvrages historiques de valeur.

4. Les études antérieures :

Dans notre recherche nous avons utilisé plusieurs et différentes sources pour enrichir notre sujet de travail ;

On a basé sur un livre très important de Mahfoud KEDDACHE intitulé : « Histoire de nationalisme Algérien de 1919-1939 », on utilise cet ouvrage presque dans tous les chapitres puisqu' il est liées et expliquées tous les informations quand on a besoin dans notre rédaction. Ce livre nous a aidés à découvrir la chronologie du sujet qui facilite la réalisation d'un plan de travail qui englobe la thématique de la recherche.

Mais de côté méthodologique : l'auteur n'a pas respecté les règles méthodologiques, ce qui concerne les références il ne pas utiliser les références.

Comme on a utilisé l'ouvrage de Djamel KHARCHI sous le titre : « Colonisation et politique d'assimilation en Algérie 1830-1962 », aussi ce livre ont considéré comme une source fiable, il nous a aidé à déterminer les informations de notre recherche, on a abordé ce livre dans le premier chapitre à la situation politique de l'Algérie et l'émir Khaled.

Ce qui concerne le plan du fond et de la méthodologie, du fond : au début il présente les événements amplement, mais par la suite commence à diminuer certains détails importants, ainsi de côté méthodologique : l'auteur n'a pas respecté les règles méthodologiques « le manque des sous-titres des chapitres, le manque des références et la liste bibliographique ».

Livre de " الحركة الوطنية الجزائرية " ابو القاسم سعد الله : on a utilisé dans le premier chapitre dans les réformes de 1919 et le troisième chapitre, les causes de la division de la fédération des musulmans algériens élus, de mémé ce livre est l'une des bases de la recherche de l'histoire de l'Algérie.

5. La problématique :

Depuis l'entrée du colonialisme français en Algérie et qu'il tente d'éliminer l'identité du peuple et les éléments de sa personnalité dans les moyens et méthodes de contrôle et de saisie de son territoire et de renverser ses points de repère et élimine les ingrédients de la source de base de sa force et de sa décision.

Mais le peuple algérien a toujours été contre ce système, il a résisté à cette politique répressive, au début de la colonisation, c'était des résistances populaires qui ne dépassaient pas les zones tribales et ne se sont pas étendues par le territoire national.

Malgré son compteur au colonialisme, il a échoué et peut dire à propos de ces résistances qu'ils ont empêchées le mode de réalisation du projet colonial.

Malgré son compteur au colonialisme, il a échoué et peut dire à propos de ces résistances qu'ils ont empêchées le mode de réalisation du projet colonial.

Avec le début du XXe siècle, la France est venue avec un groupe de réformes politiques et a prétendu améliorer la situation des parents, mais en fait, il cherchait un contrôle et une preuve d'existence en Algérie.

L'Algérie dans cette période aussi connue comme des symptômes politiquement par des chiffres et des dirigeants nationaux et leurs demandes ont été effacées dans l'émergence de partis politiques.

Dans ce travail, nous tenterons d'aborder le mouvement assimilationniste entre les deux guerres 1919-1939, sachant que cette période est considérée comme une étape très importante, plus marquante et la plus active au niveau national. De même le mouvement assimilationniste a joué un rôle majeur dans le champ politique au début du XXe siècle. De ce fait notre problématique s'articule autour de la question centrale suivante :

Quelle est la contribution du mouvement assimilationniste dans le développement du mouvement national ? Ce parti va-t-il obtenu ses revendications et quelles sont ces réactions sur certains projets nationaux ?

Pour mieux cerner la problématique de notre sujet, on a subdivisé cette question centrale en cinq sous-questions ;

- ✓ Quelles sont les origines historiques du mouvement assimilationniste ?
- ✓ Qui sont les fondateurs de ce parti et quelles sont leurs principales activités ?
- ✓ Quelle est la position de la tendance à l'inclusion sur certaines questions politiques ?
- ✓ Comment la France a-t-elle réagi à propos de ce mouvement ?
- ✓ Comment les autorités françaises y sont-elles répondues ?

6. La méthodologie de travail :

La méthode de travail pour la méthodologie nous avons fait une recherche documentaire on a basé sur les sources et les ouvrages en plus de ça on a utilisé des travaux universitaires comme les mémoires de fin de siècle et les tests doctorat qui traitaient et démontrent les idées liées à notre sujet de recherche comme on a aussi utilisé du journal et des périodiques même quelques sites internet.

❖ Les sources imprimées :

- ✓ Mahfoud KADDACHE dans le livre : « Histoire de nationalisme Algérien, tome 1, 1919-1939 », nous avons utilisé ce livre dans le premier chapitre, la situation politique de l'Algérie ainsi dans le deuxième chapitre l'émir Khaled sa naissance et ses activités politiques.
- ✓ Charles Robert AGERON le titre de livre : « Genèse de l'Algérie algérienne », nous avons employé ce livre dans le premier chapitre et le deuxième chapitre dans le journal Al-Ikdam.
- ✓ Le livre de "الحركة الوطنية الجزائرية" أبو القاسم سعد الله nous nous sommes servis dans le premier chapitre et le deuxième.

❖ **Ouvrage :**

- ✓ Ferhat ABBAS : « la nuit colonial », on a utilisé cet ouvrage dans le troisième chapitre, le rôle de la fédération dans les élections.
- ✓ Ahmed MAHSAS : « le mouvement révolutionnaire en Algérie de la 1^{er} guerre mondiale à 1954 », on a utilisé ce livre dans le troisième chapitre ou on a parlé sur les revendications de la fédération des élus musulmans algériens.

✓ بشير بلاح: تاريخ الجزائر المعاصر من 1830 الي 1989، ج 1

On a utilisé ce livre dans le quatrième chapitre pour faire la biographie de Morice VIOLETTE.

❖ **Article :**

- ✓ Saddek BENKADA, « les revendications des libertés publiques dans le discours politique du nationalisme algérien et de l'anticolonialisme français (1919-1954) », dans Insaniyat Volume 8, Numéro 26, 31-12-2004, on a dépensé cet article dans le premier chapitre dans l'immigration puis, dans le deuxième chapitre.
- ✓ Ali MERAD, L'émir Khaled (1875-1936) vu par Ibn Badis (1889-1940), dans Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, nous somme servis dans le deuxième chapitre dans la vie de l'émir Khaled

✓ عبد الحفيظ بو عبد الله، " الطرح الاندماجي في الجزائر: الجذور و التطور "، مجلة الحكمة للدراسات التاريخية

On a veillé cet article pour introduire une conclusion sur l'élite.

On a suivi le style historique descriptive dans lequel on a essayé de décrire certains faits et événements historiques les plus importants qui ont marqué le mouvement assimilationniste. Ainsi le style analytique, on a analysé certain fait pour découvrir leurs causes et facteurs qui ont influencé sur elle afin de sortir à une conclusion.

❖ **Les mémoires :**

- ✓ " كريمة بن حسين : " الحياة السياسية في قسنطينة من 1930 الى 1939 " , on a utilisé ce mémoire dans le quatrième chapitre dans les évènements de Constantine 1934.

"نفيسة دويدية،" تطور فكرة الوطنية عند فرحات عباس (1927-1955)

On a mentionné ce mémoire dans le parcours de Ferhat Abbas.

7. Structure du travail de recherche :

Pour réponde à ces questions posées, nous avons adopté un plan et qui contiens une introduction et quatre chapitres, on a fini le travail par une conclusion qui englobe tous les informations de notre recherche et enfin un résumé.

Dans le premier chapitre intitulé : « la situation en Algérie en 1900 et l'émergence de mouvement national algérien », on l'a divisé en deux parties ; la première partie on a basé sur la situation politique et économique, sociale et culturelle de l'Algérie durant la période coloniale. La deuxième partie on a parlé sur l'émergence de mouvement national algérien ; on a défini ce concept et on a cité les véritables circonstances de l'émergence du mouvement national.

Le deuxième chapitre sous le titre : « les origines du mouvement assimilationniste et l'émir Khaled », on parle l'apparition de l'élite et les conservateurs aussi sur les réformes de 1919. Dans la deuxième section on a évoqué la vie de le mouvement de l'émir Khaled de sa naissance jusqu'à sa mort.

Cependant le troisième chapitre sous le titre : « le mouvement assimilationniste : la Fédération des musulmans Algériens élus », il est considéré comme l'un des chapitres les plus importants de notre recherche du travail alors on l'a devisé en quatre sections ou on a commencé premièrement par la fondation, revendications et programmes puis les partisans de mouvement assimilationniste et la contribution de la fédération dans le côté politique, économique, sociale et culturelle

Dans le quatrième chapitre et le dernier intitulé : « les déférentes réactions de la fédération des musulmans algériens élus, sa division et les réactions des autorités française sur le mouvement », on a fait comme première section les déférentes réactions de la fédération, sur certains projets coloniaux : projet Blum Violette de mémé sur certains projets nationaux : le congrès musulman. La deuxième section sur la division, et comme une dernière section ont parlé sur les réactions des autorités françaises face à ce mouvement.

Enfin, Nous avons complété le sujet en conclusion qui regroupe ensemble de résultat des titres qu'on a abordés.

Nous avons ajouté un ensemble d'annexes pour l'inférence historique.

8. Les difficultés :

Dans notre recherche, nous avons rencontré un ensemble de difficultés, comme d'autres chercheurs sur de tels sujets historiques, car il faut de la recherche et de la détermination pour travailler et collecter du matériel scientifique pour compléter et perfectionner la recherche. Parmi les difficultés rencontrées

- Le problème de coupure internet dans la bibliothèque et fermeture de la salle de lecture la plupart du temps

- Le problème du manque de la documentation sur certain titre telles que les ressources liées à l'UPA en détail.
- Le problème de la traduction de certains ouvrages utilisés en langue arabe en langue française.
- Le problème du manque de la documentation sur certains titres.

Ces difficultés n'ont pas dissuadé notre détermination, mais ont accru notre détermination à y mettre fin et nous avons pu accomplir le travail grâce à Dieu tout- puissant et avec les encouragements de notre famille.

Et nous ne pouvons que remercier notre promotrice pour les conseils et l'orientation qu'elle nous a donnés.

Nous vous remercions, cher professeur.

Chapitre I : la situation en Algérie en 1900 et l'émergence de mouvement national algérien

I. La situation en Algérie

- 1. Politiques**
- 2. Économiques**
- 3. Sociales et culturelles**

II. L'émergence de mouvement national algérien

- 1. Définition**
- 2. Les circonstances de l'émergence**

Chapitre I : la situation algérienne en 1900 et l'émergence de Mouvement National

Chapitre I : la situation algérienne en 1900 et l'émergence de Mouvement National

- Politiques :

Depuis la colonisation française en Algérie en 1830, la France a essayé par tous les moyens de diffuser sa culture en éliminant la culture et l'identité algérienne. Ceci pour but de la transformer en une colonie française totalement attachée à son intégralité.

C'est pourquoi le colonisateur appliquait un régime militaire, matériel et une politique de colonisation qui inclut tous les secteurs et les domaines.

Sur le plan politique, La France a adopté la politique d'assimilation afin d'effacer les éléments de l'identité algérienne, qui contient la langue et la religion, elle a également délivré un ensemble des lois et des décisions arbitraires contre le peuple algérien. Ainsi le colonisateur a confisqué les terrains et les propriétés des algériens (KADDACHE, 2000 : 21).

Dès la fin de 19e siècle, les algériens se sont beaucoup efforcés afin de convaincre le gouvernement français pour leur donner une sorte de liberté de gestion de leurs propres affaires. Ceci est dû à la différence au niveau de la situation interne entre la population algérienne et celle de la population française. En effet la population algérienne avait un budget spécial indépendant à partir de 1900 qui devait être géré par le conseil financier, ce qui a accru la force des personnes âgées à contrôler le sort du peuple algérien et à dominer le budget. Ce dernier est le principal pilier de l'administration de la gestion du système étatique (AGERON, 2005 : 63)

En revanche, la France a poursuivi sa politique arbitraire contre le peuple algérien en promulguant la loi de la conscription obligatoire le 3 février 1912.

A. La loi de la conscription obligatoire du 3 février 1912

- Définition et origine :

Depuis que les Algériens ont travaillé dans l'armée française, il étaient considérés comme des citoyens salariés. Au début de XXe siècle, la France a eu recours à l'application de la conscription obligatoire aux Algériens, contournant le cadre des lois d'exception qui distinguaient en tous les Français et les Algériens. (32: 1992، سعد الله)

Cette loi a été promulguée en 1912 aux Algériens de l'armée française sur divers aspects, dont l'aspect guerrier et l'aspect militaire. Cependant elle a été rejetée par les colons, parce qu'elle accordait des droits généraux aux Algériens. Depuis le début du XXe siècle la distinction était claire et présente dans la conscription entre les indigènes et les colons.

Notamment en ce qui concerne l'âge de recrutement, l'Algérien est recruté à l'âge de 18 ans, tandis que les fils des colons sont recrutés à l'âge de 21 ans, de sorte que la période de conscription est de trois ans, ce recrutement constituait un ensemble d'obstacles et des dispositions pénales contre les attardés, et allait même au-delà jusqu'au paiement d'amendes financières sévères a ceux qui ne remplissaient pas les conditions de la conscription

(فرکوس، 2012 :165)

- La Position des Algériens sur la conscription obligatoire :

Les Algériens ont rejeté cette loi injuste contre eux, alors un mouvement s'est mis à la dénoncer, ils ont déposé des pétitions auprès des mairies et des départements, en plus ils ont mené des manifestations populaires comme celle qui a pris place à Ain Touta, et la résistance populaire, qui s'est manifestée contre la conscription obligatoire (AGERON, 1968 :175).

Cette politique arbitraire et raciste contre les Algériens a poussé une partie de sa population à émigrer à l'étranger (سعد الله، 1992:119).

En effet, l'immigration a joué un rôle majeur entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, car un grand pourcentage d'entre eux avait été contraint d'émigrer, afin de compenser les conscrits français dans les usines et les mines. Par conséquent le besoin de la France en main-d'œuvre immigrée bon marché.

La migration vers la France a commencé à un âge précoce en raison des dures conditions imposées par les lois injustes du colonialisme, surtout après le manque d'opportunités d'emploi pour la population locale dont les terres leur ont été volées. En plus des lois et décrets arbitraires imposés par la politique coloniale contre les Algériens, qui ont tous conduit et contribué à la migration des Algériens à l'étranger (بوعزيز، 1995 : 291).

Au final, l'Algérie a connu de nombreux événements graves contre son peuple, qui a goûté à l'amertume du colonialisme français. Ce peuple a été ainsi témoin d'une série de projets et de réformes émis par l'administration coloniale française, elle s'est empressée donc de publier des réformes connues sous le nom de la loi du 4 février 1919.

2-Économiques :

Au cours de cette période, l'Algérie a connu un fort déclin économique en raison de la politique coloniale française basée sur l'exploitation du potentiel économique de l'Algérie.

Le colonialisme français était contre tout développement en Algérie, il s'est efforcé ainsi par tous les moyens de le maintenir comme un peuple totalement attaché et sous développé dans tous les domaines (عبد الرحمان، 2002 :43).

Les colonisateurs français ont dépouillé les Algériens de leurs terres et ils ont imposé de lourdes amendes comme Hokour (location des terres isole) et el Ouchour (l'impôt de bilé) et Zakat (L'impôts des animaux). En 1920, la France s'empare de plus de 897 000 hectares de terre et les concède aux colons européens, qui les transforment à leur tour en vignobles, d'une superficie estimée à environ 40 000 hectares (KADDACHE, 2000 : 29).

Chapitre I : la situation algérienne en 1900 et l'émergence de Mouvement National

Ceci a conduit au doublement de la production annuelle de vins et ceux-ci ont été exportés à l'étranger. En plus, nous constatons qu'il y avait la production des autres matières telles que le tabac et ses alliés, qui occupaient 170 000 hectares à cette période à partir de 1921/1930. On note une baisse du pourcentage de la production céréalière, et cela est dû à l'exploitation d'une grande partie de la terre par les colons afin de cultiver le tabac, de même pour la culture du blé, qui était pratiquée dans des terres étroites en utilisant des matériaux primitifs, la quantité de production est liée au pourcentage de précipitations (AGERON, 2008 : 499)

Quant aux terres fertiles, les colons européens ont pris possession de la plupart des terres qui se trouvent dans les plaines, les Algériens en possèdent un petit pourcentage, ce qui a entraîné une baisse du pourcentage de la production d'olives en Kabylie. En 1920, le taux de production de pétrole était estimé à 250 000 hectolitres, par contre en 1939, il est tombé à 160 000 hectolitres : بو عزيز، 1983 : (59).

La France imposait des taxes sur ces produits agricoles, de payer ainsi des sommes d'argent, et en cas de non-paiement, des mesures punitives étaient prises.

Le domaine industriel algérien a été soumis au contrôle du colonialisme français. Comme tous les autres domaines, La France a privé les Algériens d'industries manufacturières et ne s'est appuyée que sur les industries extractives pour les matières premières sous leur forme brute, elle a donc monopolisé les chemins de fer, ainsi le phosphate et le charbon. Les usines, on les trouve dans les villes ou à côté des voies ferrées, par lesquelles les matières premières sont transportées vers les ports. La plupart des ouvriers de ces usines sont des Algériens qui travaillent avec un salaire très bas car l'intérêt revient aux en totalité aux colons. Le colonialisme français était contre toute idée de développement industriel en Algérie, craignant de perdre ses marchés garantis pour vendre et promouvoir ses produits, car il lui fournit plus de 700 000 travailleurs, dans le but de faire de l'Algérie une captive économiquement liée à la France (90: 1981، تركي).

Malgré les tentatives répétées de la France d'éliminer le volet industriel en Algérie, on note l'intérêt de certains partis du mouvement national dans ce domaine, notamment le Parti populaire algérien, dont l'objectif est de défendre les industriels. Ils ont également élaboré un plan montrant un ensemble de mesures visant à développer et à faire progresser le domaine économique, notamment :

- Des réductions d'impôt
- Nationalisation des usines de base
- Travailler à réduire le chômage en encourageant le travail dans les usines.

Malgré tous ces efforts déployés par le Parti populaire, le champ économique souffre encore de la stagnation et de la détérioration due à la politique française. Cette dernière exploite les richesses de l'Algérie en les drainant puis en les confisquant à la mère- patrie

(العلوي، 1985 : 182).

D'après notre étude du domaine de l'agriculture, nous constatons que la France a cherché par tous les moyens à l'acquérir et à empêcher les Algériens de la pratiquer par la dépeuplant de leurs terres qui étaient la source de leur pouvoir et en les donnant aux colons pour les exploiter à leur profit.

3-Sociales et culturelles

A. Sociales

À la fin de la Première Guerre mondiale en 1918, la société algérienne vivait dans une situation désastreuse à la suite de la politique colonialiste de pillage et de drainage des bonnes actions, la France utilise la politique d'extermination et la famine (KADDACHE, 2000 : 23). Certains historiens comme KADDACHE ont également déclaré dans leur description de l'état de la société algérienne à cette époque qu'ils vivaient dans la misère et la pauvreté, ainsi que dans des huttes et des maisons, marchant pieds nus dans la boue et la poussière.

La société algérienne a vécu une politique coloniale arbitraire. La France commettait de terribles crimes contre le peuple algérien, le journal Al-Ahali de 1938 a rapporté : « 16,1377 ont été tués et 72035 ont été blessés dans la Première Guerre mondiale »(60 :2005، خليفة).

Comme l'a dit le Premier ministre français, Edouard Daladier : « Le sang des Algériens blessés et morts nous a donné du sang français ». (47)

D'une part, la société algérienne a connu une augmentation du chômage, dont 90% était au chômage (ABBAS, 2011,67).

D'autre part, on retrouve la propagation des maladies et des épidémies dont souffraient les Algériens, notamment la tuberculose qui s'est répandue dans un large éventail dans les villages et les zones rurales. Selon Levi-Flançi un médecin spécialiste, plus de 40 000 mille Algériens sont infectés par la tuberculose pendant la période entre les deux guerres. Il a également enregistré la présence d'autres maladies telle que le paludisme et certaines de ceux-ci sont infectieuses. Tout cela est dû au manque du minimale indispensable à la santé, de la malnutrition et du manque d'intérêt thérapeutiques (KADDACHE, 2000 :40).

Ces circonstances difficiles et misérables ont poussé le peuple algérien à penser à l'immigration, la meilleure et la plus appropriée solution pour améliorer leurs conditions de vie. Cette émigration à son tour a été divisée en deux types : la première partie, qui a refusé de se soumettre à la loi de la conscription obligatoire (KADDACHE, 2000 : 59), leur destination était l'Est et certains pays islamiques. Quant à la deuxième partie, elle a immigré en France en raison des circonstances difficiles, du poids des restrictions imposées et des lois exceptionnelles et arbitraires (AGERON, 2005 :71)

Chapitre I : la situation algérienne en 1900 et l'émergence de Mouvement National

Vers la fin de la Première Guerre mondiale, les Algériens ont reçu l'ordre de reconstruire tout ce qui avait été détruit à cause de la guerre. Ils ont donc pratiqué des travaux pénibles tels que paver des routes, ériger des ponts, creuser des horizons et travailler dans des usines et des mines et tout comme le peuple algérien souffrait de discrimination raciale.

Ferhat Abbas a indiqué à cet égard que l'ouvrier algérien travaillait jusqu'à 14 heures par jour pour un salaire allant de 4 à 8 francs (ABBAS, 2011 : 76), la majorité des immigrants étaient originaires de la région de Kabylie et de certaines villes de l'ouest de l'Algérie telles que Mazouna, Nedroma et Maghnia et leurs moyens de transport étaient des navires.

Quant à la situation des colons (la communauté européenne), leur nombre a atteint plus de 800 000 personnes pendant l'entre-deux-guerres, car ils ont pu contrôler les activités économiques les plus importantes du pays et ont gagné une grande richesse, bénéficiant d'un niveau élevé de vivre et d'occuper des postes élevés. Ils pratiquaient le racisme et l'intolérance contre le peuple algérien car selon eux, ils constituaient une menace pour leur avenir et leur influence en Algérie (ABBAS, 2011 : 30).

On trouve également une secte de juifs estimée à environ 130 personnes occupant des postes élevés en Algérie. Ils étaient en 3 rubriques :

1. La première section est consacrée aux personnes âgées juives des villes côtières qui ont rejoint l'entité française
2. La deuxième section : les Juifs de la classe moyenne dans les centres villes ont conservé leur identité juive
3. La troisième section : les Juifs des villages du milieu et des terres du sud sont entrés en contact avec l'élément arabe et ont commencé à parler leur langue et à porter leurs vêtements (AGERON, 2008 : 128).

Ce sont les étrangers présents en Algérie, quant à la population autochtone, elle est estimée à environ 6 millions, vivant en marge de la société, soumise au colonialisme et détestée par la communauté européenne, Ils pratiquaient l'agriculture et l'artisanat simple (NOUSCHI, 1962 : 127)

Les conditions difficiles vécues par les habitants des zones rurales, notamment en matière de santé, ont propagé des maladies en abondance et de la pauvreté, ce qui les a poussés à migrer vers les villes, dans l'espoir de vivre dans des conditions meilleurs. En plus, en 1936, le nombre de polariseurs pour les villes a atteint environ 320 000, car ce processus a entraîné l'émergence et la propagation de maisons en tôle à la périphérie des villes.

Yahya Bouaziz a également mentionné à cet égard :

« La propagation d'un grand nombre de cases dans lesquelles le peuple algérien s'est réfugié a déformé le paysage de toutes ces villes à la suite de la politique coloniale. Celle-ci est basée sur l'expropriation des terres des Algériens et la privation de leurs emplois en les accordant aux colons européens, qui ont commencé à vivre une vie de prospérité » (127 :1995، بو عزيز،).

Chapitre I : la situation algérienne en 1900 et l'émergence de Mouvement National

Particulièrement en matière d'impôts, la France en a exempté les Européens et les a imposés aux Algériens, comme la dîme zakat sur les récoltes agricoles, la taxe sur le bétail, etc. (KADDACHE, 2000 : 29).

De plus, la situation de la femme algérienne pendant cette période était misérable et mauvaise car toutes les avenues étaient bloquées devant elle. Les coutumes et les traditions lui étaient imposées loin de la religion et de la civilisation, la maison est devenue une prison pour elle. Sur l'aspect social, la femme algérienne a vécu une vie de misère et de privation car elle est également connue sous le non sous-développement et d'ignorance.

La femme arabo-musulmane était considérée comme une créature sans valeur, elle n'avait aucun rôle dans la société dans laquelle elle vit, contrairement aux Européennes, la femme algérienne était défavorisée et ignorante, elle faisait partie des victimes de l'homme qui l'achète avec son propre argent, elle est satisfaite du divorce du dur labeur et elle succombe au destin et la tradition.

Malgré la vie d'ignorance, on confirme que la femme algérienne se distingue par des qualités dignes car elle est toute conservatrice préservant les us et coutumes qu'elle a héritées de ses ancêtres. La plupart des femmes vivant dans les villes ont appris les principes de la science moderne dans les écoles françaises et elles ont été influencées par une nouvelle vie cependant elles gardaient toujours leurs origines. Le statut de la femme algérienne pendant la période coloniale française n'était pas très bonne, elle vivait dans des conditions terribles et affreuses. Tant qu'elle est la base sur laquelle la société est construite, l'administration coloniale l'a écarté dans tous les aspects de la vie.

B. Culturelle

En ce qui concerne l'aspect culturel, il ne vaut pas mieux que l'aspect social car la France, depuis son arrivée en Algérie, a mené de multiples politiques pour supprimer la personnalité algérienne.

D'une part, le colonisateur a commencé par l'éradication de l'enseignement arabe et religieux dans les centres d'éducation de cette époque, comme la zawiya et le katatib (خليفة، 2005 : 81) puis il a fermé les écoles afin de répandre l'analphabétisme dans la communauté, il a arrêté également les associations et les clubs.

D'autre part, l'éducation pendant cette période est presque inexistante, elle était limitée uniquement à la minorité européenne et elle se fait en langue française. Quant à la langue arabe, elle a été complètement supprimée car la France s'est rendu compte qu'elle est la base de la religion et l'outil du lien entre les Algériens et leurs ancêtres (ABBAS, 2011 : 27).

Enfin, La France a pillé le patrimoine représenté dans les documents, les livres et les manuscrits, elle a combattu également les journaux dans le but d'écarter et de détruire l'identité et la personnalité algérienne en spoliant ses valeurs culturelles et civilisationnelles. L'AOMA à son tour s'est efforcée de faire revivre la religion islamique et de la réimplanter dans la société algérienne, elle a lutté contre l'ignorance en restaurant la langue arabe et les traits islamiques. Ceci à travers la construction de nouvelles écoles, car le nombre d'écoles créées par l'association a atteint environ 70 écoles.

Chapitre I : la situation algérienne en 1900 et l'émergence de Mouvement National

En effet, les mosquées sont considérées ainsi comme un centre essentiel pour la diffusion et l'éducation de la réforme religieuse. L'association s'est également appuyée sur les clubs qui jouent un rôle important dans la société algérienne (STORA, 2004 : 78).

Sans oublier la presse, qui était aussi un moyen omniprésent pour la diffusion de la culture algérienne à cette époque, comme le journal El-chihab publié en arabe, traitant des questions d'identité algérienne, et le journal El-Islah publié par Chikh Al-Oqbi en langue arabe. Le but de l'association était de former une bonne génération qui conduirait l'Algérie à la renaissance et à la bonne voie, bien que la France tentait par tous les moyens de fermer les écoles et les mosquées aux enseignants (مهساس، 2002 : 86).

En plus, la femme algérienne a reçu son droit à l'éducation dans cette période, elle a appris des leçons sur la moralité et la religion. Elle est considérée dans la société comme une école qui éduque et construit une bonne génération. Malgré les obstacles auxquels l'association était confrontée, elle avait réussi par un petit pourcentage, à faire revivre la culture algérienne et son identité, elle a pu combattre l'analphabétisme et l'ignorance à travers l'éducation en utilisant tous les moyens disponibles (سعد الله، 1992 : 462).

II. L'émergence du Mouvement National Algérien

Définition :

Le terme le " Mouvement National " se compose de deux mots « mouvement » et « patriotisme ». Le mouvement représente toute action ou activité menée par un groupe de personnes afin d'améliorer leur situation économique, sociale et politique.

Le patriotisme signifie l'association de l'individu avec son pays et sa terre, ainsi qu'avec les coutumes et les traditions de la région dans laquelle il vit. La définition du mouvement national en tant que terme historique a créé un désaccord entre les historiens, chacun d'eux a sa vision de celui-ci sur son origine.

Nous trouvons deux groupes d'historiens.

Le 1er groupe : considère que le Mouvement National Algérien remonte au début du XXe siècle, exactement en 1912, lorsque la France a imposé la conscription obligatoire aux Algériens, l'opposition de l'opinion publique et la tension qui en résulte ceci est conforme au concept du mouvement national algérien, qui peut être considéré comme les associations politiques et culturelles visant à changer les réalités coloniales et à améliorer les conditions politiques, sociales et culturelles (سعد الله، 2007 : 97).

Chapitre I : la situation algérienne en 1900 et l'émergence de Mouvement National

Ce concept est cohérent avec certains écrits étrangers (français). Nous retrouvons l'historien français Charles Robert AGERON, qui croit que le Mouvement National Algérien a commencé par l'émergence de l'Étoile Nord-Africaine (ENA) 1927 par Messali hadj (55)

L'historien Charles André Julien, considère que le Mouvement National est attribué à l'émir Khaled le petit- fils de l'émir Abd El Kader, pour lui l'émir Khaled est le vrai leader du Mouvement National Algérien(25:1976، جوليان)

On trouve aussi l'historien Roger le Tourneau, qui a affirmé que l'Algérie n'est pas entrée en vie politique que les environs de 1926 parce que qu'elle était liée à État turc.

Dans les écrits algériens, le concept " Mouvement National " se diffère également d'un historien à l'autre, nous trouvons l'historien Mohamed Harbi, qui croit que l'activité du Mouvement National est due à la persécution colonialiste, il la considère comme une page de l'histoire du mouvement communiste (Messali hadj) (25: 1980، حربي)

Le 2ème groupe : remontent à 1830, les premières années de l'occupation française, elle reflète la lutte politique menée par Hamdan Khoja, et la lutte armée menée par l'émir Abdul Kader. Pour ce groupe d'historiens, le Mouvement National Algérien représente la résistance populaire et la résistance en réponse à la politique coloniale et au refus de la conscription obligatoire (27 : 2007 سعدالله)

Parmi les historiens qui sont d'accord avec ce concept est Mohamed Al-Arabi Al-Zubayri, qui soutient que le mouvement national algérien est commencé dès les années 1830.

« C'est une lutte par tous les moyens pour restaurer la souveraineté nationale et améliorer la situation de l'Algérie » (الزبيري، 2014 : 58)

On trouve aussi l'historien Abou Kassem Saadullah, l'auteur du livre (Mouvement national algérien) en 3 Tom 1830/1945, dans son 2e tom, il répond aux historiens français qui attribuent les origines du Mouvement National Algérienne au siècle dernier sans mentionner les événements antérieurs à cette période, pour Saadallah, le Mouvement National est toute activité politique ou militaire menée par le peuple algérien contre la politique coloniale de 1830 (96 :2007، سعد الله)

A côté de Saadullah, on trouve aussi Djamel Gennan, qui partage la même idée sur les origines du Mouvement National remontant à 1830, sa position est évidente dans sa réponse à certains historiens français qui prétendent que le Mouvement National a commencé par l'émergence de l'émir Khaled et ses partisans. C'est aussi le début d'un sentiment national en Algérie qui a été engendré par le rejet des colons de toute réforme. Après l'échec du projet Blum Violette, le patriotisme est augmenté davantage chez les Algériens (قنان ، 2009 : 201)

D'après ces différentes définitions de Mouvement National Algérien, on peut le définir d'une manière globale comme une réaction ou activité politique, militaire faite par les Algériens depuis 1830 pour défendre leur patrie et leur religion en affrontant la présence française et la politique coloniale. Il vise à améliorer les conditions politiques, économiques, sociales des Algériens.

Les circonstances de l'émergence de mouvement national algérien

- Les facteurs internes de (2eme groupe)

Parmi les facteurs internes les plus importants qui ont contribué dans l'émergence du mouvement national algérien, nous mentionnons.

L'arbitraire de la politique française appliquée aux Algériens au début de l'occupation, c'est-à-dire depuis 1830, la politique française vise à faire de l'Algérie une partie intégrante de la France.

Par exemple, il a été mentionné dans le journal libéral sémaphore après 5 jours de la signature du traité de convention de Dey Hussein que l'armée française a pénétré sur le territoire algérien exactement à Oran et Constantine et autres villes, avec la résistance du peuple (AMARGIER, 1983 : 237)

Ainsi, nous concluons que tout cela était prévu par la loi de 1834 qui prévoit la réglementation de la propriété française en Afrique du Nord, ce qui a causé l'immigration Franco-européenne vers l'Algérie. Cette occupation vise à en faire une colonie de peuplement (LARCHER, 1923 :360)

-Les conditions prévalant en France et leur impact sur la politique adoptée en Algérie, par exemple, l'annexion politique et administrative de l'Algérie à deux reprises, 1848/1884, en France, un retour au régime militaire 1851/1870. Ou l'expansion du système civil en Algérie en 1870, la plupart des problèmes économiques, sociaux et politiques qui tourmentaient la société française et même les Européens de temps à autre (AGERON, 1968 : 982).

-La France a adopté plusieurs politiques en Algérie qui reflètent, d'une part, le sentiment de victoire et de la supériorité des Français sur les Algériens, d'autre part, l'ensemble des droits et libertés dont jouissent l'individu et le groupe, dans chacune des catégories des habitants sur le territoire algériens (GRRIMAL, 1985 : 64)

Parmi les victimes de ces politiques, on trouve les musulmans, car le colonisateur leur a appliqué toutes sortes d'inégalités. En effet, ces politiques ont fait de l'Algérie une terre de toutes les formes d'injustice, les colons avaient tout leur droit par contre le peuple algérien vivaient dans une situation misérable (ETIENNE, 1968 : 40).

Les répercussions des relations européennes et musulmanes sur la lutte des Algériens. Le colonialisme a créé une nouvelle réalité qui a progressivement contraint une partie de la population algérienne (les musulmans européens) à coexister entre eux, ce qui a eu des répercussions sur le degré de conscience des musulmans. Des partisans arabes comme Ismail Orban et certains journalistes comme Paul Bourdari et des politiciens français ont également joué un rôle important dans la mise en place de projets de réformes au profit des musulmans. Le développement de la société civile. Elle a pu résister relativement à toutes les politiques racistes auxquelles elle a été confrontée à cette époque, jusqu'au début du XXe siècle.

Chapitre I : la situation algérienne en 1900 et l'émergence de Mouvement National

Les Algériens ont commencé à organiser leurs activités et à se distinguer des Européens en créant des associations, des clubs culturels et sportifs et des journaux, ils ont également pris l'initiative d'écrire sur l'Histoire algérienne (KEDDACHE, 1993 : 11)

- Facteurs externes :

Au cours de leur lutte, les Algériens ont été affectés par de nombreux facteurs, parmi eux :

- Les répercussions de la situation qui prévaut en France sur l'Algérie, notamment les crises qui ont frappé la société algérienne

-La propagande étrangère. Certains pays dont les relations avec la France étaient tendues envoyaient leurs espions pour provoquer les Algériens. Citons par exemple l'Allemagne. En 1870, lors de la crise d'Agadir et de la Première Guerre mondiale, les Allemands séparent les prisonniers musulmans du reste des Français. En plus, ils leur ont ouvert une mosquée dans le camp de Zussen et l'ont placée sous le commandement des chefs. Les Senoussi, après leur avoir demandé d'inciter les Algériens à faire face contre la France, ont ainsi fait profiter le peuple algérien de cette propagande car ils ont pu en 1916 créer le Comité d'Indépendance algérien. De là, nous mentionnons également la défaite de la France contre l'Allemagne, par exemple, les guerres de «1870, 1914, 1918 » (GUIRAL et PAULAMARGIE, 1983 : 237).

- Par ce biais, les intellectuels algériens ont été influencés par la prise de conscience politique qui s'est propagée dans le monde islamique à cette époque (la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle) avec le mouvement réformateur, l'association islamique et les mouvements de Jeune en Turquie, Égypte et Tunisie. Aussi par de nombreuses personnalités telles que Djamelal Din al-Afghani, ShakibArslan et Muhammad Abduh, et les pèlerins.

(بلاح، 2006 :362).

-Les intellectuels algériens étaient également influencés par les idées de gauche et les travailleurs algériens en France avaient des contacts avec de nombreuses organisations comme le Comité international pour l'émancipation du peuple et l'Association internationale d'appui à la lutte des peuples pour la défense. C'est pour cela qu'en 1924, les travailleurs maghrébins ont organisé pour eux une conférence, à laquelle environ 150 délégués ont assisté, où ils ont endossé les revendications de la jeunesse algérienne (بوعزيز، 2009 :11).

- Entre le 12 et le 13 juin 1949, la conférence des peuples contre l'impérialisme, tenue à Londres, avec la participation du mouvement pour la victoire des libertés démocratiques, a adopté une position prééminente et bienvenue en faveur de la lutte algérienne pour l'indépendance et la construction de son État (خليفة، 2013 :123).

- Et c'est la même idée qui réapparaîtra lorsque Churchill et Roosevelt signeront la Charte de l'Atlantique le 14 août 1941, qui prévoit la libération des peuples coloniaux. Plusieurs organisations internationales ont émergé, dont le mouvement national en Algérie a bénéficié, comme l'ONU et le

Chapitre I : la situation algérienne en 1900 et l'émergence de Mouvement National

mouvement des non-alignés, qui ont également bénéficié et qui ont été touchés par les mouvements de libération dans le monde (AMARGIER, 1983: 237)

- L'apparition de transformations entre les puissances coloniales, les colonies et le développement de l'idée de l'internationalisation des colonies saluent les situations internationales dans la période de crise comme la Première Guerre mondiale, qui a provoqué l'émergence du 14^e principe de Wilson et l'émergence de la Société des Nations (GUIRAL et PAULAMARGIE, 1983 : 238).

En conclusion on peut dire que dans l'entre deux guerres, le peuple algérien a beaucoup souffert à cause de la politique française de pillage et d'exploitation des ressources algériennes. La politique d'extermination et de famine a dépouillé et expulsé les gens de leurs terres à cause des lois arbitraires établies par la France, ce qui a entraîné la baisse et la détérioration du niveau de vie. Les Algériens ont vécu ainsi dans la propagation des maladies et des épidémies, en particulier la tuberculose, le paludisme qui se sont largement propagées dans les villes en raison du manque des nécessités minimales de santé.

Sur le plan culturel, la France a tenté par tous les moyens d'effacer l'identité algérienne, en éliminant la langue arabe et la religion islamique et en diffusant la langue française et le christianisme.

En ce qui concerne l'aspect économique, l'Algérie a également souffert de crises et de conditions misérables. La France s'est efforcée de drainer tout le potentiel économique des Algériens en spoliant leurs terres et en les donnant aux colons.

Quant au domaine industriel, la France a monopolisé les chemins de fer, de phosphate et de charbon qui étaient exportées directement vers la France et les pays européens.

Chapitre II : les origines de mouvement assimilationniste Algérien et le mouvement de l'émir Khaled

- 1. Les conservateurs**
- 2. L'élite**
- 3. Les réformes de 04 février 1919.**
- 4. Le mouvement de l'émir Khaled**

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

On peut dire que les origines du mouvement assimilationniste algérien où les premiers aspects de ce mouvement aient l'apparition des deux courants des conservateurs et l'élite de plus les réformes de la loi du 4 février 1919.

1. Les conservateurs

Au cours de début du XXe siècle, deux courants sont apparus en Algérie et qui ont interagi politiquement, chaque courant avait ses propres dirigeants, son programme et ses objectifs : le premier courant s'appelle les conservateurs ; C'est une approche complètement différente par rapport à l'élite.

Les conservateurs sont des ecclésiastiques qui cherchent à préserver les fondements du peuple algérien. Ils exigent l'égalité dans la représentation parlementaire et certains droits avec les colons français, mais ils s'opposent à l'idée de la naturalisation et de l'assimilation. Le conservateur politique est celui qui est hostile et s'oppose à la naturalisation et aux idées occidentales, mais culturellement, cela signifie le maintien des systèmes islamiques, de l'éducation arabe et des valeurs islamiques, et donc le groupe conservateur représente les classes algériennes parce qu'il comprend des intellectuels traditionnels, du patriotisme et des idées universitaires islamiques (50 : 1989، الخطيب).

Leur programme était simple, le suivant :

- 1- Egalité dans la représentation parlementaire entre les Algériens et les colons.
- 2- Égalité des impôts et des prestations dans le budget.
- 3- Opposition à la naturalisation et à la conscription obligatoire.
- 4- Abroger la loi du peuple et toutes les mesures arbitraires.
- 5- Récupérer l'œuvre de la justice islamique, publier et réformer les moyens d'enseignement de la langue arabe.
- 6- Liberté d'émigration, notamment vers le Proche-Orient,

Les membres les plus importants du groupe conservateur (Abdul Qadir al-Majawi, Abd al-Halim ibn Samaya, Mouloud ibn al-Mawhib, Hamdan Lounisi, al-Saeed ibn Zakri)

(العلوي، 1994 : 72)

2. L'élite

Le second courant : le courant jeune algérien ou ce qu'on appelle le courant libéral. Ce groupe comprenait dans ses rangs des diplômés des écoles et universités françaises d'Algérie, dont des médecins, pharmaciens, journalistes, magistrats, avocats, enseignants et des traducteurs. Cela a adopté cette idées occidentales actuelles telles que : modernité, liberté, république et égalité, et les partisans de ce courant n'ont jamais levé le mot d'ordre de l'Algérie aux Algériens(34: 2007، عبدالقادر).

En retour ils ont accepté le recrutement des fils d'Algérie dans l'armée française, l'obtention de la nationalité française et l'intégration dans la société française, à condition que les Algériens obtiennent les droits des Français, et certains écrivains et historiens ont assimilé cette élite aux Jeunes groupe turc ou aux Jeune Égypte, mais l'élite algérienne se distingue de l'élite tunisienne en ce que cette dernière prenait une position hostile à l'occupation coloniale française des deux pays (: 1988، مناصرية، 13)

Le jeune algérien rencontré le bloc conservateur sur plusieurs points, tels que : la revendication d'une plus large représentation représentative des Algériens au parlement français en Algérie, une répartition équitable des impôts entre les Français et les Algériens, et l'abolition des lois d'exception relatives aux peuples autochtones qui leur ont été injustes.

Notamment l'élite et le groupe conservateur qui revendiquaient des droits tout en préservant leur statut personnel ont amené les autorités françaises à réfléchir à la nécessité d'isoler cette élite aussi d'accorder à ses membres des droits de nationalité française tout en préservant leur statut personnel (172 :2013، ابو عبدالله،)

3. Les réformes de la loi du 4 février 1919.

Avant d'aborder ces réformes, il faut d'abord identifier les circonstances et les raisons qui ont conduit à leur émergence, puis on évoque les conditions imposées par cette loi, son contenu et ses implications.

A/ Les racines :

La loi de 4 février a commencé de demander des réparations dès le début du 19e siècle, donc, plusieurs pétitions sont adressées à Georges Clemenceau¹, dont les réductions d'impôts et la suppression du code de l'indigénat. On peut les citer comme suivants (254 :1992، سعدالله،)

- L'abolition des lois d'injonction civiles dans le nord et le sud.

Annulation de la loi forestière, qui empêche le droit de pâture dans les forêts et oblige les gens à les garder gratuitement.

¹ Né en 1841, un homme d'état français il a étudié la médecine puis journalisme et l'éducation, 1906 nommé le ministre de l'intérieur il a défendu la révolution française, il a décédé le 24 novembre 1987.

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

- Charles Gide a dit : « S'il n'y a pas de réconciliation et de coopération entre les colons et les indigènes, tôt ou tard les colons français seront jetés à la mer. » 231

C'est d'une part, et d'autre part, Abel Ferry a déclaré : « comment allez-vous l'avenir s'il n'y a pas de réformes structurelles dans les plus brefs délais (زوزو، 2004 : 231)

En effet, la France a souffert de la campagne lancée par les immigrés algériens et les développements politiques au Proche-Orient, de la révolution des Jeunes -Turcs, de la guerre de Libye et, en plus, des activités allemandes de la France au Maroc.

Tous ces événements ont convaincu la France de réfléchir à des réformes pour préserver sa position. Le 13 janvier 1919, une décision a été rendue qui pourrait étendre le département électoral algérien. (ABBAS, 2011 :24) Dès la fin de la Première Guerre mondiale, Georges Clemenceau veut consacrer la contribution algérienne à la victoire de la France, alors Charles Jounart² a fixé le projet de réforme des structures en Algérie, alors que les colons se révoltent, ils constatent l'ampleur de la discrimination raciale qui leur est appliquée et leur manque de respect surtout après les efforts qu'ils ont déployés dans leur guerre(جوليان، 1976 : 50)

Le but de cette loi est d'essayer de jeter de la cendre aux yeux de ceux qui ont participé à la Première Guerre mondiale, qui ont constaté l'ampleur de la discrimination raciale dont ils étaient victimes et le manque de respect à leur égard. Surtout après les efforts qu'ils ont déployés dans leur guerre, ce qui a accru la division entre les Européens et les fils de l'Algérie en voyant la nécessité d'intensifier l'action politique et de libérer leur pays, aussi la France a été libérée de l'occupation allemande (112: بوحوش، 1997)

B/ Le Contenu :

Selon une étude dans l'ouvrage de Djamel KARCHI : « colonisation et politique d'assimilation en Algérie 1830 1962 » l'ordre de contenu de réforme est :

- ✓ Annulation de la loi arbitraire qui empêchait les Algériens de paître dans les forêts, les obligeait à les garder gratuitement et une amende collective en cas d'incendie, quelle qu'en soit la raison.
- ✓ Mettre fin au pillage des terres personnelles des Algériens, des terres des tribus et des trônes collectifs.
- ✓ L'abolition des lois civiles injonctives dans le nord et le sud. Permettre aux Algériens d'obtenir la nationalité Française, à condition qu'ils renoncent à leur statut personnel.
- ✓ Règlement des impôts parmi le reste de la population en Algérie, où le peuple Algérien payait plus que les Européens, ils avaient aussi leurs propres impôts.
- ✓ Le droit de se présenter aux élections et d'être élu aux conseils municipaux, du travail et des finances, et de déterminer la proportion de représentant
- ✓ Abolition des taxes connues sous le nom de sénat arabe

² Homme politique diplomatique français né en 1857, il est membres de l'Académie des langues français le 19 avril 1923, et décédé en 1927 à paris.

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

- ✓ Donner tous les moyens à certains liens pour obtenir le canard français, à condition d'érudits, avec l'abandon de la loi islamique, connaître la place de la langue français (AGERON, 1968 : 246).

La loi est appliquée dans tout le pays et touche (400 000 personnes) qui se distinguaient par leurs qualifications suivantes :

- ✓ Maîtriser la langue française, qui est prouvée par le demandeur de la citoyenneté, au moyen d'un certificat la direction autorise l'autorité compétente
- ✓ Service dans l'armée ou la marine française avec un certificat de bonne conduite obtenu auprès des autorités militaires
- ✓ Être propriétaire et agriculteur à la campagne, ou propriétaire d'un bien en ville reviens payer des impôts pendant un an
- ✓ Être une personne âgée dans la fonction publique.
- ✓ Qu'il a été banni de la Sunna et d'un père algérien qui se sent Français (AGERON, 1968 : 247).

C /Les résultats :

Après la participation des Algériens à côté de la France dans la Première Guerre mondiale, elle a travaillé sur leur métaphore , elle a réformé la déclaration de Clemenceau de 1919 selon laquelle elle n'a pas reçu l'acceptation ou l'accueil des Algériens et l'un des résultats les plus importants (MERAD, 1971 :23) :

La situation de la population musulmane a changé, ils sont devenus Français citoyens traités conformément aux lois Françaises et jouissent de tous les droits, ils peuvent se présenter aux élections et occuper des postes civils et militaires, toute personne peut naturaliser sa famille conformément à Français droit civil (KADDACHE, 2000 : 43).

Enfin on peut dire qu'il semble que toutes les autorités françaises n'étaient pas intéressées par la politique de réformes initiée par le gouvernement Clemenceau après-guerre, y compris les réformes de 1919.

Malgré tout cela, ce qu'elle a fait, la France le considère comme une réponse à ce que le jeune algérien a fait pendant la guerre, sachant que tout cela n'était qu'une recherche d'une nouvelle méthode pour calmer les Algériens et les éloigner de là.

Les dispositions de la loi étaient plus partielles que complètes et axées sur la naturalisation et la représentation parlementaire.

Ceci a corrigé de nombreuses conceptions des Algériens après que la plupart d'entre eux se sentaient désespérés de la politique de fuite de la France vers le front, ce qui a inspiré le mouvement national algérien devait se renouveler davantage, à la suite des prétendues manipulations françaises, car les dispositions des réformes de 1919 n'étaient pas à la hauteur de l'énormité des sacrifices et du soutien

algériens pendant la guerre. Cette réforme a servi la minorité d'Algériens, qui sont fidèles à la France, et ont creusé l'écart entre les Algériens.

4. Le mouvement de l'émir Khaled.

1. Naissance et activités politiques

A. Naissance et Jeunesse

Khaled Ibn El-Hassani Ben Al-Hachemi, petit-fils de l'émir Abd el-kader, né le 20 février 1875 à Damas (KADDACHE, 2009 : 27).

L'émir a vécu son enfance à Damas où il a reçu sa première éducation, son père l'a élevé religieusement avec une éducation forte, il a mémorisé donc le coran, il a appris ainsi les sciences arabes et religieuses et y a excellé. Le titre de l'émir, comme le reste des petits-enfants de l'émir Abdelkader, est un titre honorifique en accord avec l'ascendance algérienne. Bien que sa mère avait une peau noire, elle n'a pas causé des problèmes dans la vie de l'émir, Il était fier de la lutte de ses pères et grand-père et de son affiliation à la loi islamique, il a travaillé également pour continuer son voyage, ce qui a augmenté la popularité des masses et a gagné une place importante dans la société (AGERON, 2005 : 132).

En 1882, l'émir Khaled a commencé ses études où il a reçu sa première éducation à Damas par ses meilleurs professeurs, il a étudié à l'école « Azaria » située dans le quartier de « Saint-Thoma » en Syrie et a également consacré du temps à l'étude de la littérature arabe. Aussi en 1892, son père hachémite décide de retourner à la terre des ancêtres, l'Algérie. Dès qu'il s'est installé dans la capitale pour quelques mois, il est envoyé avec son frère à Paris. Où fait-il ses études secondaires au lycée Louis le grand, qui n'attire que les enfants des familles Bourjoises (KADDACHE, 2009 : 15). Il a rejoint le Collège militaire de Saint-Cyr³ en tant que l'un des principaux dirigeants du pays, et l'administration française a accepté l'émir comme citoyen français avant d'obtenir son diplôme universitaire dans l'espoir qu'il reste fidèles à la France 1893 (KADDACHE, 2009 : 16).

L'émir Khaled était un maître d'étude militaire, mais il a rapidement quitté l'université en 1895 avant même de terminer ses études afin de rejoindre son pays natale. (AGERON, 2005 : 132). L'administration française l'a forcé à être assignée à la résidence à Ada avec sa famille. Mahfoud Kaddache a déclaré : « Il est retourné rejoindre le lycée Saint Cyr à nouveau le 15 mai 1896. Il n'a pas accepté la citoyenneté française, mais il a décidé de poursuivre sa carrière militaire en tant qu'officier dans l'armée des militaires algériens. En effet vers l'année 1897, l'émir obtient son diplôme avec le grade de sous-lieutenant dans l'armée et arrive à ce niveau pendant cinq ans, puis il

³ C'est une ancienne école militaire en France. Elle a été créée en 1803 par Napoléon Bonaparte.

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

devient lieutenant (KADDACHE, 2009 : 16) .Il a participé à la guerre du Maroc en 1907 où il a montré ses capacités de combat supérieures à côtés de son oncle l'émir Abdelmalek.

En 1908, il est nommé capitaine du peuple, le plus haut grade qu'un officier algérien puisse atteindre, et la France promet de le promouvoir à des postes plus élevés en reconnaissance de ses efforts et de son héroïsme. Mais à la fin, la France n'a pas tenu ses promesses. L'émir s'est démissionné de l'armée Française, mais le général Bayoud le persuada de revenir sur sa décision et, en retour, obtint l'autorisation en juillet 1911 de rendre visite à sa famille à Damas. L'émir est décidé en 1910 (AGERON, 2005 : 133).

En 1913 il a posé de nouveau sa démission qui est approuvée par le ministre le 15 juin 1913, mais cette démission est fixée sous la forme d'un congé ouvert de trois ans. Après le déclenchement de la Première Guerre mondiale en Europe, l'émir a été recruté pour y participer et a été libéré en 1915 après avoir passé 18 mois sur les lignes de front de la guerre en raison de la tuberculose et après que son état s'est amélioré. Il a demandé à la direction française de le relever de son service une fois pour toutes, alors il a pris sa retraite en novembre 1919 et s'est installé en Algérie (KADDACHE, 2009 : 30).

B. Activités politiques.

Les activités politiques de l'émir a joué un rôle très important dans le développement du mouvement algérien, l'émir Khaled se présente aux élections du 30 novembre 1919, afin d'améliorer la situation des Algériens après avoir été touchés par la Première Guerre mondiale et pour but de développer leur personnalité (AGERON, 1881 : 141), au cours de cette période il y'avait 2 parties sur la scène politique, une élite dirigée par Ibn Thami (libéral) et tendance réformiste dirigée par l'émir Khalid (élite conservatrice).

L'émir a vaincu ses adversaires, les partisans de la naturalisation et de l'intégration en 1919, où il a reçu 940 voix contre 332, L'historien Ch.R. AGERON a déclaré : « C'est la première victoire pour le peuple musulman d'Algérie » (AGERON, 2005 : 141).

- La participation de l'émir Khaled aux élections le 18 avril 1920 :

Après que l'émir Khaled a remporté les élections pour la première fois, sa position dans la scène politique a augmenté et la confiance du peuple dans sa plate-forme contre l'intégration et les demandes de liberté ont aussi augmenté. Cela a renforcé la volonté de l'émir pour se présenter aux élections d'avril 1920, il a réussi à gagner à nouveau avec ses alliés (Mohammed Ben Rahal⁴, Dr. Musa, Ibn Amoura et le commandant Hamouda

(العسلي، 1984 : 118).

⁴ Muhammad bin Rahal : Il s'agit de Muhammad bin Hamza bin Rahal, l'un des plus grands érudits de son pays. Il étudia au lycée de la capitale de 1870 à 1874 et fut le premier à obtenir un baccalauréat en 1874. En 1897 il participe à Paris à la conférence des orientalistes qui prononce un discours retentissant dans lequel il affirme sa croyance en la renaissance Rahal, numéro 17. Un impératif pour le monde islamique de défendre la cause algérienne.

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

Parmi ses revendications les plus importantes dans cette élection était :

- 1- Représentation au parlement à proportion égale avec les Européens algériens
- 2- Suppression des lois et mesures d'exposition, des tribunaux répressifs, des cours criminelles de la surveillance administrative avec retour pur et simple au droit commun
- 3- Même charge et même droit que les Français en ce qui concerne le service militaire
- 4- Accession pour les indigènes à tous les grades, civils et militaires sans d'autres distinctions que le mérite ou les capacités personnelles
- 5- Application intégrale de la loi aux indigènes sur l'instruction avec la liberté de l'enseignement
- 6- Liberté de presse et d'association
- 7- Application au culte musulman de la séparation de l'Église et de l'Etat.
- 8- Amnistie générale.
- 9- Application aux indigènes des lois sociales et ouvrières.
- 10- Libertés absolues pour les ouvriers indigènes de toutes catégories de se rendre en France.

Il a obtenu cinq places de cette victoire à prouver la confiance du peuple algérien dans l'émir Khaled, ce qui n'a pas satisfait l'administration française de sorte que l'émir est devenu une menace pour elle (81 : 2013 شيخ) Mahfoud KADDACHE rappelle que : « lors de sa visite à Paris en 1920, l'émir Khaled a critiqué les administrateurs des intégrateurs. Le harcèlement et la pression exercée sur l'émir par l'administration française s'intensifient, ce qui le conduit à démissionner définitivement des conseils où il est élu en octobre 1920 » (KADDACHE, 2009 : 56)

Les Élections du 22 juillet 1921 :

Après une dure tentative des amis de l'émir pour le persuader, l'émir revient au pouvoir et réapparaît en tête d'une nouvelle liste en 1921, réunissant Français éléments sympathisants des Algériens, tels que Victoria Rocan et Shakiki (AGERON, 1881 : 461). L'émir a conservé les mêmes exigences que son programme de 1919 :

- 1- Suppression de toutes les lois d'exception et retour au droit commun
- 2- Représentation des indigènes aux deux chambres
- 3- Instruction obligatoire française et arabe
- 4- Création d'une université arabe
- 5- Suppression des communes mixtes et des territoires militaires
- 6- Rattachement pur et simple des trois départements algériens à la métropole

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

7- Accession des indigènes à la qualité de citoyen français dans le statut personnel musulman pour une catégorie à déterminer (KADDACHE, 2009 : 60)

L'émir a reçu 2 000 voix victorieuses sur Mohi-eddin Razouk, le candidat de l'administration française, mettant fin à la compétition électorale (138 : 1984، العسلي) Le nombre d'électeurs inscrits à ces élections a diminué en raison d'un manque de confiance dans l'administration française, qui a falsifié les élections à plusieurs reprises, ces victoires successives obtenues par l'émir, ce n'est pas une indication de l'attachement des Algériens à leur statut personnel islamique et de leur grande confiance dans l'émir (83 : 2013، شيخ)

Après la pétition de l'émir Khaled au président des États-Unis (Wilson)⁵ :

« Nous avons l'honneur de soumettre à votre haute appréciation et à votre esprit de justice un exposé succinct de la situation actuelle de l'Algérie, résultant du fait de son occupation par la France depuis 1830.

Dans une lutte inégale, mais qui a été cependant tout à l'honneur de nos pères, les Algériens ont combattu pendant 17 ans, avec une énergie et une ténacité incomparables pour refouler l'agresseur et vivre indépendants. Le sort des armes ne leur fut malheureusement pas favorable.

Depuis 89 ans que nous sommes sous la domination française, le paupérisme ne fait qu'augmenter chez nous, pendant que les vainqueurs s'enrichissent à nos dépens.

La convention, signée le 5 juillet 1830 entre le général de Bourmont et le Dey d'Alger, nous garantissait le respect de nos lois, de nos coutumes et de notre religion.

La loi de 1851 a consacré les droits de propriété et de jouissance existant au temps de la conquête.

En débarquant à Alger, le 5 mai 1865, Napoléon III lançait un manifeste à la population musulmane : « lorsque, il y a 35 ans, disait-il, la France a mis les pieds sur le sol africain, elle n'est pas venue détruire la nationalité d'un peuple, mais au contraire, affranchir ce peuple d'une oppression séculaire, elle a remplacé la domination turque par un gouvernement plus doux, plus juste, plus éclairé... ».

Nous nous attendions à vivre en paix, côte à côte et en association avec les nouveaux occupants, nous basant sur ces déclarations officielles et solennelles.

⁵Wilson Un homme politique américain, né à Shanton, Virginie, en 1856 après JC, le vingt-huitième président des États-Unis d'Amérique, 1913-1921. Connu pour ses articles 14 pour la paix, il a reçu le prix Nobel de la paix en 1919.

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

Par la suite, nous nous sommes aperçus, hélas ! à nos détriments, que d'aussi belles promesses ne devaient subsister qu'en paroles. En effet, comme au temps des Romains, les Français refoulèrent progressivement les vaincus en s'appropriant les plaines fertiles et les plus riches contrées.

Jusqu'à nos jours, on continue de créer de nouveaux centres de colonisation, en enlevant aux indigènes les bonnes terres qui leur restent, sous le prétexte intitulé : « Expropriation pour cause d'utilité publique ».

Les biens Habous, qui se chiffraient par des centaines de millions de francs et qui servaient à l'entretien des monuments religieux et à venir en aide aux pauvres, ont été pris et répartis entre les Européens, chose extrêmement grave étant donné la destination précise et religieuse qu'avaient assigné à ces biens leurs donateurs.

De nos jours, malgré la loi de séparation des églises et de l'Etat, le peu de biens Habous qui reste est géré par l'administration française, sous le couvert d'une cultuelle dont les membres serviles ont été choisis par elle. Inutile d'ajouter qu'ils ne possèdent aucune autorité.

Contrairement à notre religion. L'administration profite de toutes les occasions, surtout pendant cette guerre, pour organiser dans nos mosquées et nos lieux saints des manifestations politiques. En présence d'une foule composée surtout de fonctionnaires, on fait lire des discours préparés pour la circonstance, par les chefs du culte, et on pousse même le sacrilège jusqu'à faire participer la musique militaire à ces manifestations humiliantes pour l'esprit religieux du musulman.

Voilà ce qu'on a fait des déclarations du général de Bourmont du 5 juillet 1830 et de la loi de 1851.

Pendant 89 ans, l'indigène a été accablé sous le poids des impôts : impôts français et impôts arabes antérieurs à la conquête et maintenus par les nouveaux conquérants.

En consultant la balance des recettes et des dépenses de l'Algérie, on voit aisément que, des indigènes surtaxés, la répartition du budget ne tient presque aucun compte de leurs besoins spéciaux. Plusieurs tribus sont sans route et la grande majorité de nos enfants sans école.

Grâce à nos sacrifices, on a pu créer une Algérie française très prospère, où la culture de la vigne s'étend à perte de vue ; le pays est sillonné de chemins de fer et de routes entre les villages européens. Pas bien loin d'Alger, on trouve des tribus entières, dont les territoires très peuplés, pauvres et abrupts sont, sans voie de communication. Des agglomérations importantes sont dépourvues de tout. Comme au temps d'Abraham on y puise l'eau avec des peaux de boucs, dans des citernes ou des puits à ciel

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

ouvert. C'est ainsi qu'en tout et pour tout la part des plus nombreux est la plus faible, et la charge des plus pauvres est la plus forte.

Sous un régime dit républicain, la majeure partie de la population est régie par des lois spéciales qui feraient honte aux barbares eux-mêmes. Et ce qui est typique, c'est que certaines de ces lois qui instituent des tribunaux d'exception (tribunaux répressifs et cours criminelles) datent des 29 mars 1902 et 30 décembre 1902. On peut voir là, un exemple de la MARCHÉ REGRESSIVE vers les LIBERTES.

Pour que nous ne soyons pas taxés d'exagération, nous joignons à cette requête deux brochures écrites par deux Français d'Algérie : MM. François Marneur, avocat à la cour d'appel d'Alger et Charles Michel, conseiller général et maire de Tébessa. Elles sont édifiantes sur l'odieuse injustice de ces lois.

Un autre exemple démontrera la violation de la parole donnée, le voici :

Avant 1912, les troupes indigènes étaient recrutées par voie d'engagement volontaire, moyennant quelques avantages offerts aux engagés. Ces avantages furent supprimés progressivement et on arriva, en 1912, à la conscription obligatoire, d'abord partielle (10% du contingent), ensuite totale et cela malgré les énergiques protestations des Indigènes. L'impôt du sang nous a été appliqué en violation des principes les plus élémentaires de la justice.

Appauvris, asservis et avilis par le droit du plus fort, nous n'avions jamais pu croire cependant, qu'une pareille charge, réservée aux seuls citoyens français, jouissant de tous les droits, viendrait un jour peser sur nos épaules.

Des centaines de milliers des nôtres sont tombés aux différents champs de bataille, luttant malgré eux contre des peuples qui n'en voulaient ni à leur vie ni à leurs biens.

Les veuves, les orphelins et les mutilés de cette guerre ont des traitements ou des subsides inférieurs même à ceux des néo-Français. Beaucoup de blessés, incapables de tout travail, viennent grossir les rangs des malheureux qui pullulent dans les villes et les campagnes.

Il est bien facile à l'observateur impartial de constater la grande misère des Indigènes. A Alger même, des centaines d'enfants des deux sexes, déguenillés et rachitiques, traînent leur misère dans les rues en sollicitant la charité publique.

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

En présence de ces faits navrants, le Gouvernement général de l'Algérie reste absolument indifférent.

Sous le fallacieux prétexte de ne pas porter atteinte à la liberté, les mœurs se sont complètement relâchées et les boissons alcooliques sont servies à profusion aux Indigènes dans les cafés.

En vaincus résignés, nous avons supporté tous ces malheurs, en attendant et en espérant des jours meilleurs.

La déclaration solennelle suivante : « aucun peuple ne peut être contraint de vivre sous une souveraineté qu'il répudie », faite par vous en mai 1917 dans votre message à la Russie, nous laisse espérer que ces jours sont enfin venus.

Mais, sous la tutelle draconienne de l'administration algérienne, les Indigènes sont arrivés à un degré d'asservissement tel, qu'ils sont devenus incapables de récriminer : la crainte d'une répression impitoyable ferme toutes les bouches.

Malgré cela, nous venons, au nom de nos compatriotes, faire appel aux nobles sentiments de l'honorable Président de la Libre Amérique : nous demandons l'envoi de délégués choisis librement par nous pour décider de notre sort futur, sous l'égide de la SOCIÉTÉ DES NATIONS.

Vos 14 conditions de paix mondiale, monsieur le Président, acceptées par les Alliés et les puissances centrales, doivent servir de base à l'affranchissement de tous les petits peuples opprimés, sans distinction de race ni de religion.

Vous représentez au nom du monde entier le digne porte-drapeau du droit et de la justice. Vous n'êtes entré dans cette guerre gigantesque que pour les étendre à tous les peuples. Nous avons une foi ardente en votre parole sacrée. Cette requête est faite pour éclairer votre religion et attirer votre bienveillante attention sur notre situation de parias.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération »annexe N07.

- **Journal Al-Ikdam 10 septembre 1920 :**

Au début du 20ème siècle, la renaissance culturelle algérienne est devenue connue comme l'activité de la presse algérienne, et le prince a travaillé à la création d'une presse nationale dans le but de transmettre les demandes du peuple, et il a intégré le journal Al-Ikdam le 10 septembre 1920 en arabe et en Français (27 : 2007 ،سعد الله)

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

Ce journal est considéré comme le porte-parole de l'émir, il le considérait comme un moyen de défendre les Algériens et leur cause et de dénoncer la politique arbitraire française par laquelle l'émir attaque la plupart des dirigeants et des familles qui ont combattu l'émir Abdelkader. Le journal a acquis une renommée une réputation, comme l'a cité un Algérien dans ses mémoires : « Nous attendions le journal avec beaucoup de passion chaque semaine et il y avait beaucoup de personnes autour des centres de vente parce que c'était le premier point de passage de nos idées » (AGERON, 2005 :144).

Le 14 août 1922, le journal Al-Ikdam rapportait que les demandes du peuple avaient été soumises, appelant à :

- ✓ la représentation des parents d'origine française au parlement
- ✓ L'abrogation des lois exceptionnelles

Cela a conduit à sa confiscation par l'administration française (la thèse).Le journal est réapparu entre 1925 et ne parvint à paraître que quatre numéros et s'arrêta. Le premier le (5 février 1925), et le Quatrième le (5 mars 1925). Le projet du journal a ensuite été relancé en 1931 en français seulement tout en conservant le même nom, et après la publication de 71 numéros, il a finalement été abandonné en 1935, d'autant plus qu'il a changé en matière de forme et de contenu (171 : 2017 ، نفيسة)

En 1913, les dirigeants du Mouvement Jeune Algérien se sont alliés à l'émir Khaled, qui jouissait d'une position politique de premier plan et d'une forte personnalité qu'il avait acquise de son ancienne lignée, de ses grands-parents et de ses oncles. L'émir a commencé son activité avec le Mouvement Jeunes Algériens et est devenu le porte-parole de leur mouvement (70 : 2013 ، شيخ)parce qu'il a une culture large et parle couramment l'arabe et le français. L'émir est également le principal moteur de leurs activités politiques et il a pu influencer leurs idées. Ainsi, l'activité du mouvement est devenue inséparable de celle de l'émir (128 : 2008 ، قداش)

De 1913 à 1930, l'émir apparaît comme une grande figure du mouvement après avoir résumé leurs revendications :

- 1- Supprimer le régime colonial.
- 2- Abrogation des lois sur la discrimination raciale.
- 3- Représentation honnête des parents dans tous les conseils

L'adhésion de l'émir Khaled au mouvement a joué un rôle important dans la résurrection de l'activité du mouvement et il a toujours été contre l'administration coloniale, axée sur les revendications des Algériens en défendant leurs intérêts, c'était le seul courant national qui était inclusif et unifié des idées de l'élite (KADDACHE, 2009 : 60).

En 1921, l'émir Khaled a créé l'Association des enseignants, qui a joué un rôle majeur dans la défense des intérêts musulmans algériens (74 : 2013 ، شيخ) L'émir a poursuivi une activité politique stratégique basée sur le comblement du vide de leadership qui existait à l'époque, Il a donné des conférences à Paris en 1913 où il appelle à des réformes politiques du système de gouvernement

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

algérien, le 2 avril 1914, l'union Franco-Indigène a été créé dans le but de former une coopération entre les Arabes et la Français (207 : 2008 ، بوحوش)

Il a appelé à la liberté de la presse et des réunions, ce qui pourrait être le premier appel à une renaissance de cette période, face à la politique d'intégration et à cause de cette question, le mouvement de Jeune Algérien a été divisé en deux partis (réformistes et libéraux), et un conflit a surgi entre les dirigeants du mouvement (71 : 2013، شيخ) L'adhésion de l'émir au mouvement a été remise en question par les autorités Françaises, qui ont provoqué des problèmes au sein de l'administration française en Algérie, longtemps considérée comme son ennemi juré cherchant à expulser les Français d'Algérie (207 :2008 ، بوحوش)

2. L'émir Khaled rejoint le Mouvement Jeune Algérien

1- La création de la fraternité algérienne (23 janvier 1922).

En 1922 l'émir Khaled a fondé la fraternité algérienne dans le but d'exiger l'amélioration de la condition des Algériens et a revendiqué l'égalité de droits et de devoirs avec les colons européens résidés en Algérie. Ce mouvement est l'un des épisodes du combat politique que l'émir a mené contre l'administration française (SPILMANN, 1938 : 06), l'émir lui-même a repris les affaires de l'Association avec le secrétaire général Yousfi Hamdan. Parmi les demandes les plus importantes de l'émir :

- 1- Améliorer les conditions sociales, économiques et culturelles et créer les conditions matérielles et morales pour les musulmans algériens.
- 2- Résister contre la politique d'injustice et d'arbitraire en appelant à l'égalité entre les Algériens et les Français.
- 3- Exiger que le statut de l'application des procédures exceptionnelles soit levé et que les lois générales (civiles) soient rétablies.
- 4- Appliquer la loi du 04/02/1919, notamment en ce qui concerne l'article 14.
- 5- Représentations parlementaires algériennes alors qu'ils gardent leur statut personnel islamique en plus de confirmer la dimension réaliste des revendications algériennes,(le premier point de la fondation de l'Association stipule .
- 6- Créer des moyens et des conditions pour défendre les droits des Algériens.
- 7- Confirmation des ordres de confiance pour une base populaire dans le but d'obtenir des résultats encourageants dans les élections

En plus de ces revendications, l'émir a appelé à une réforme religieuse et sociale et à la prise en charge des problèmes de la jeunesse algérienne, en les exhortant à apprendre, à travailler, à acquérir

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

des connaissances et à abandonner le vice et les maux sociaux, toutes ces revendications invoquées par l'émir sont les mêmes que celles des élections de 1919 (COLLOT & JEAN, 1978 : 30/31).

2- L'exil de l'émir Khaled.

En 1923, les autorités françaises ont décidé d'exiler l'émir Khalid après avoir senti le danger de son intégrité, alors qu'elles menaient de violentes campagnes contre lui et ses partisans, et le 30 juillet 1923, il est exilé en Égypte (COLLOT & JEAN, 1978 : 30).

À son arrivée en Égypte, il poursuit son activité politique et a participé à la Conférence de Paris pour la défense des droits de l'homme, transférant ainsi l'affaire française à la France elle-même, tenter de gagner le soutien de certains gouvernements pour la cause algérienne.

En 1925, il a été condamné pendant plusieurs mois en prison après avoir tenté de quitter Alexandrie pour Damas, mais il a été empêché de le faire, en utilisant un faux passeport, et a été arrêté dans le port d'Alexandrie. (38 : 2010، المدني)

3. De Jeune Algérien (JA) à l'Etoile Nord –Africain (ENA).

A. Le Jeune Algérien et l'émir :

En 1913, l'émir Khaled quitte l'Algérie vers Damas, dans le but de rejoindre le mouvement Jeune Algérien pour gagner le peuple et le sensibiliser, c'est à travers les journaux arabes et français qu'ils publient pour protéger la doctrine de la société algérienne, soulager ses souffrances et exposer la politique répressive de la France à l'opinion publique internationale (KADDACHE, 2009 : 50).

Parmi les revendications de ce mouvement figurait l'égalité avec les Européens en matière d'impôts et la diffusion de l'éducation dans la société, on peut le résumer ci-dessous :

- 1- Réduire les impôts fiscaux et éliminer certains d'entre eux pour les indigènes.
- 2- Comptes tenus des droits des pauvres et des handicapés, la question de la propriété et de la distribution des terres était le pillage administratif causé par la loi forestière.
- 3- Création d'une banque de prêt.
- 4- Diffusion de la langue arabe dans l'enseignement.

L'émir est venu à Paris pour défendre le programme de mouvement Jeune Algérien. C'était un projet pour encourager les principes arabes et islamiques, et la fierté de son origine et de son affiliation, même s'il était imprégné de la culture française (128 : 2008، قداش) L'adhésion de l'émir Khalid au mouvement a joué un rôle majeur dans la détermination de leurs revendications. Il est le premier qui a préparé un programme complet pour défendre les revendications du peuple, il a profité de son voyage à Paris pour présenter de nombreuses conférences qui expliquent la situation désastreuse du peuple algérien. Il a également expliqué dans une de ces conférences que les musulmans souffrent de manque d'éducation et de tous leurs simples besoins (KADDACHE, 2009 : 75).

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

L'émir a émergé dans la scène politique comme un héros après avoir participé aux élections et les avoir organisé pour le mouvement Jeune Algérien, dont les germes sont considérés comme la structure organisationnelle du Mouvement National montré par les jeunes algériens diplômés dans les écoles françaises. C'est une étape décisive et un carrefour critique entre l'ancienne et la nouvelle lutte de l'élite algérienne et des jeunes dirigés par l'émir qui prétendent que l'inclusion et l'égalité sont la solution parfaite pour le peuple algérien (AGERON, 1881 : 389).

Ce mouvement est contradictoire à lui-même et cela est évident dans le caractère de l'émir Khalid. Il a été perfectionné en français, bien qu'il se soit rendu compte que c'était la langue du colonisateur, qu'il défendait les revendications de son peuple, qu'il était vrai et engagé envers son peuple (233-232 : 2015، دياكوف)

L'émir Khalid a défendu les revendications et le programme du Mouvement Jeunes Algériens avec compétences et courage. Il était fier de son origine et de toute la résistance de ses grands-parents et son but était de continuer la lutte de son grand-père l'émir Abdelkader. En août 1914, l'émir se porte volontaire pour participer à la Première Guerre mondiale et a demandé aux autorités françaises d'accorder certains droits aux Algériens, et les traiter comme les autres citoyens, lorsque l'émir est tombé malade, il est exempté du service militaire, mais cela ne l'a pas empêché de poursuivre son activité politique (51 : 2013، شيخ)

En 1916, il a participé à la conférence de l'Association des droits de l'homme à Paris, et en 1917, il a exigé d'accorder la citoyenneté française aux Algériens tout en gardant le statut personnel (133 : 2010، المدني)

Le président Wilson a joué un rôle majeur dans le renforcement de la confiance du peuple et de lui donner l'espoir de l'indépendance à travers ses revendications 14 le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il a essayé de la présenter pendant la guerre et a été influencé par l'émir et a cherché à l'exploiter au profit du peuple algérien (AGERON, 1881 : 390).

Pendant la période 1912-1919, l'activité de l'émir a vu un grand développement par son activité politique et dans cette période son étoile est apparue dans la scène politique. Il avait une grande culture, il maîtrisait bien la langue française et il était courageux. Il avait défendu ses revendications avec toute sa force et son courage. La participation de l'émir au mouvement Jeune Algérien a été un point important dans sa carrière politique où il a combiné ses revendications avec eux et terminé l'activité politique ensemble (KADDACHE, 2009 : 27).

B. L'étoile Nord-africain (ENA).

Au cours du XXe siècle la création de l'ENA a été un épisode important dans l'histoire du Mouvement National Algérien (MNA) car elle était considérée comme un outil des Algériens face au colonialisme français (L'immigration algérienne en France a joué un rôle important dans l'émergence de MNA, on cite par exemple l'émigration de l'émir Khaled en France en 1923 (CHIKH, 1981 : 54).

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

L'émir Khaled a supervisé la création d'un comité des Nord-Africains, et ce dernier a été chargé de superviser les travailleurs nord-africains et de les organiser sous la forme d'un comité des citoyens nord-africain (شيخ، 2013 : 108)

Mahfoud Keddache mentionne : « qu'en 1924, l'émir Khaled est reçu à Paris, et qu'il y rencontre Haji Ali Abdalkader et Messali al-Hadj, tous deux membres du Parti communiste français »(PCF), (KADDACHE, 2009 :213) où ils se sont accordés sur la nécessité de créer une association qui s'occupe des affaires nord-africaines (KEDDACHE, 2009 :213).

C'est ainsi que ce parti est apparu à ses débuts comme une branche du PCF dirigé par le Tunisien El-Shadly, avec Hadj Ali Abdelkader a, et tout ça après une série des conférences (TEGUIA, 2007 :23).

Rappelons-nous la première conférence des travailleurs d'Afrique du Nord, à laquelle ont participé des travailleurs d'Algérie, de Tunisie et du Maroc en 1924, qui comprenait environ 150 délégués (جغلول، 1983 :151). Parmi les idées les plus importantes qui sont ressorties de cette conférence, on peut citer :

- ✓ La suppression de la loi populaire et les autres lois d'exception.
- ✓ Travailler pour obtenir le droit de réunion et la liberté de la presse et de la parole.

Organiser des rencontres périodiques entre les peuples et inscrire leurs problèmes à l'ordre du jour des conférences générales (KEDDACHE, GUENANECHÉ, 2009 : 36).

Beaucoup de simples travailleurs algériens ont été impressionnés par le mouvement de l'émir Khaled, parmi eux on cite Mohamed Jaffal, Hadj Ali Abdel Kader, qui l'a soutenu et, à son tour, a dénoncé la fondation de la Conférence Maghrébine (بو عزيز، 1983 : 108)

Il a présenté les conditions difficiles et leurs problèmes économiques, sociaux, culturels et politiques, par conséquent cette conférence a abouti à la création du nord-africain pour défendre les intérêts des travailleurs africains matériellement, moralement et socialement (AGERON, 1979 : 463)

En 1925, les participants s'accordent également sur la nécessité de créer un organisme appelé l'Étoile nord-africaine (بو عزيز، 1983 :40) dont les revendications les plus importantes sont :

- ✓ La nécessité de défendre les intérêts matériels et sociaux des travailleurs Africains (CHIKH, 1981 :55).

En mars 1926, cet organisme se transforme en organisation politique, étant donné que ses intérêts étaient liés à des questions politiques, car il a adopté la mission de défendre les droits des peuples de la région nord-africaine et de les guider vers l'élimination de l'oppression du colonialisme. Il a également créé le journal El-Ouma pour exprimer ses objectifs, et l'émir Khaled a été nommé à sa tête (KADDACHE, 2000 : 102)

...

Chapitre II : les origines du mouvement assimilationniste algérien et l'émir Khaled

En juin 1926, la commission a tenu sa première réunion à Paris, où la création du l'ENA a été officiellement annoncée, et la présidence de ce parti a été attribuée à Haji Ali Abdelkader, et Messali al-Hadj a été nommé son général. Secrétaire, et Shabella Jilali est responsable de l'argent (KEDDACHE, GUENANECHÉ, 2009 :33).

C. Sa mort

Le 9 janvier 1936, la nouvelle de la mort de l'émir à Damas à l'âge de 61 ans est annoncée. La nouvelle s'est répandue dans tout le monde musulman et l'Algérie a pleuré tout petit et grand sur lui, sur l'homme politique et l'homme qui a achevé le voyage de ses ancêtres dans la défense de sa patrie, de sa religion et de son peuple.

Enfin, la presse algérienne a publié un deuil public en Algérie, qui a perdu l'un de ses plus grands fils et moudjahidin, la prière funéraire été faite à la grande mosquée de Bani Amaya (165 : 2002، عمورة)

Le mouvement de l'émir Khaled est considéré comme une continuité de la résistance au patriotisme lancée par son grand-père, l'émir Abdelkader, qui se caractérisait par un fort patriotisme, car il rejetait la politique coloniale arbitraire de la France contre le peuple algérien. Il essaye de sensibiliser la société, malgré l'opposition et le déni dont il a fait l'objet de la part des autorités françaises et il s'est imposé comme une étoile dans la scène politique et a pu ainsi conduire le peuple algérien vers la lutte armée. En plus, il a levé la bannière de lutte contre le colonisateur français et a complété la mission de son grand-père. L'Emir a utilisé un ensemble de directives politiques pour atteindre son objectif et il a essayé de gagner la sympathie des mouvements de libération dans le monde arabe et d'être un symbole de la lutte des jeunes Algériens, en rejoignant le Mouvement de Jeune Algérien. Il a combattu ainsi les naturalisés, qui s'opposaient aux revendications parlementaires des Algériens, les considérant comme des traîtres et des rebelles à la religion islamique.

Chapitre III : le mouvement assimilationniste : la Fédération des Musulmans Algériens élus

- 1. Fondation**
- 2. revendications et programmes**
- 3. Les partisans de mouvement assimilationniste**
- 4. La contribution de la fédération dans le côté politique, économique, sociale et culturelle**

Chapitre III : le mouvement assimilationniste : la Fédération des Musulmans Algériens élus

1. Fondation de la fédération

Cette fédération est considérée comme un club ou une association qui ne comprend que des élus. Il s'agit d'un groupe d'enseignants, de pharmaciens, de médecins, d'avocats et d'autres. Ils sont tous diplômés des écoles françaises, c'est un mouvement politique regroupant des libéraux appartenant à la classe bourgeoise ayant reçu une formation française et étudié dans des écoles françaises, on peut considérer cette fédération comme un prolongement du mouvement de Jeunes Algérien qui remonte au XIXe et au début du XXe siècle, et organiser certains de ses membres (بوشريط، 1989 : 19)

De même, elle appelle à accroître la représentation du peuple algérien dans les conseils et à l'égalité de traitement dans les services militaires. Mettre fin aux tribunaux spéciaux pour les musulmans, améliorer les conditions agricoles, la liberté et la religion, et améliorer les procédures de travail. Après que les élus musulmans ont pris conscience de la nécessité de coordonner leur travail et de diriger devant les associations européennes, notamment celles regroupant des maires, pour faire face à la loi du 4 février 1919. Ces jeunes ont essayé de se rassembler et de s'unir, et en 1926 les délégués musulmans algériens ont commencé, et son début était lié à la demande symbolique de la représentation du peuple au parlement (لونيسى و شير، 2010 : 237/235)

En juin 1927, Ibn Touhami dépose un permis auprès de l'union d'Alger pour établir la Fédération des Musulmans d'Algérie à Annaba, le 11 septembre de la même année au club islamique algérien, une réunion a eu lieu en présence des membres de l'inclusion totale opposée au l'émir Khaled, complètement convaincus de l'idée de l'assimilation (اجيرون، 2008 : 518).

Ibn Touhami a attribué son poste au directeur du journal Al-Takadum publié en mai 1923, avec la création de l'Assemblée des représentants, le nom d'Ibn Touhami est apparu et ses déclarations se sont développées dans son journal et dans d'autres journaux.

Tout cela pour exiger la représentation du peuple au Parlement français, et a montré que le lien de l'Algérie avec la France sera fort. En 1926, Maurice Violette a été nommé gouverneur général de l'Algérie, et il a été soutenu par les représentants musulmans algériens,

Lorsque le représentant Dorex au Sénat s'est opposé à Violette, les députés l'ont soutenu et se sont rangés du côté de lui. Ils ont été contre Dorex, contrairement à Ebn Touhami, il était avec lui et Dorex. C'est ce qui l'a fait décliner de sa stature, surtout après des rumeurs de correspondance et de communications secrètes entre lui et Dorex.

De plus, Ibn Touhami avait de différentes positions avec l'émir Khaled, l'affaire était encore compliquée par le fait que Maurice Violette était un ami des musulmans et qu'ils l'ont soutenu dans son parcours. Les dirigeants ont tenté de le soutenir pour conserver son poste mais il a démissionné et a été remplacé par Baurd (العفون، 2010 : 166 / 165) en 1930, un groupe de députés à Constantine crée une fédération dans un but de coopération et de coordination, orienté par des membres français dirigés par le shérif Sesban, elle est d'abord affiliée à l'Union capitale, puis son activité s'est poursuivie à Constantine et son champ d'action élargi (عبد الكريم، 1996 : 258)

Chapitre III : le mouvement assimilationniste : la Fédération des Musulmans Algériens élus

La raison de sa prospérité tient au fait qu'elle comprend une grande partie des musulmans d'Algérie et qu'elle a adopté les idées des constitutionnalistes, la fédération algérienne, elle était divisée en deux parties :

- ✓ Le premier est dirigé par le Dr Ibn Touhami
- ✓ le second, dirigé par le Dr Siah Si Hani
- ✓ Mais la raison de cette scission et de cette faiblesse est due à l'existence d'un différend entre ses membres et Ibn Touhami, qui est devenu l'objet de vives critiques des peuples.
- ✓ De l'autre côté la Fédération d'Oran n'a pas connu d'activité marquante ni d'avantage, et vers 1930, elle y a eu un changement au niveau des trois fédérations en termes d'organisation.
- ✓ Oran est devenu sous la présidence de Bach Nazri
- ✓ Algérie est devenu sous la présidence de Mohieddine Zarrouk, Boudarba et Chekikin
- ✓ Constantin est resté sous la présidence de Sisban dès l'avènement d'Ibn Badis, d'Ibn Yaquub et d'Ben Djelloul (الدسوقي، 147 : 2008)

La fédération de Constantine se sépare de la capitale en juin 1930, mais tout ce changement n'affecte en rien l'évolution des revendications politiques, économiques et sociales, en 1930, Ben Djelloul rejoint la Fédération de Constantine, ce qui a abouti à une concurrence entre sa famille et Ibn Badis dans le domaine des élections et des conseils publics.

Ben Djelloul et ses amis ont œuvré pour changer la fédération, et ce changement a accompagné l'entrée de certains éléments instruits, dont des médecins, des avocats, des professeurs, des journalistes... Comme Ferhat Abbas de Sétif, Lakhdar, Yémen, Tahrat et Boumanjal. La Fédération d'Oran et d'Algérie, le chef des deux mouvements a changé :

- ✓ Premier Dr Bachir
- ✓ Le second est sous la direction de Maki (عبد الكريم، 261/ 258 : 1996)

Pendant cette période, les fédérations ont travaillé pour fédérer les rangs et coordonner le travail, cette fédération a gagné du soutien, et la preuve en est la propagation de toutes ses branches à travers l'Algérie. Ce qui l'a aidée en cela, c'est la souplesse politique, car Ben Djelloul et Ferhat Abbas maîtrisent parfaitement la langue arabe et même l'art de la persuasion avec des arguments pour les persuader de s'intégrer aux discussions et ainsi communiquer leurs revendications (الدسوقي، 147 : 2001).

2. Les revendications et les programmes

Après la loi du 04 février 1919, qui a été faite par la politique coloniale, à laquelle s'opposait l'élite algérienne. Les élus ont trouvé ici qu'ils devaient renforcer leurs relations, c'est pourquoi ils ont formé ce qu'on appelle l'Union des Elus Musulmans, parmi leurs revendications :

- 1- La représentation des indigènes au Parlement.
- 2- L'égalité du service militaire.
- 3- L'égalité des traitements et des indemnités dans les emplois administratifs confiés aux Européens comme aux indigènes.
- 4- La suppression des formalités imposées aux travailleurs indigènes se rendant en France (KEDDACHE, 2000 : 198).
- 5- La suppression du code de l'indigénat.
- 6- Le développement de l'instruction et de l'éducation professionnelle des indigènes.
- 7- L'application des lois sociales en l'Algérie.
- 8- La réorganisation dans les communes mixtes des collègues électoraux constitués par la loi de 1910 pour les élections aux Conseils Généraux et aux délégations financières (MAHSAS, 2007 : 50).

- Les objectifs

Parmi les objectifs que la fédération a couverts dans ses activités on cite quelques points importants :

- 1- Enquête proprement dite et travail d'assimilation en France.
- 2- Respect de la civilisation islamique, la langue arabe, car la France a tenté de la détruire
- 3- Mettre en œuvre une politique d'égalité des droits pour assurer l'avenir de la jeunesse algérienne (كافي، 1999 : 45).
- 4- L'unification des élus musulmans pour défendre les intérêts du peuple.
- 5- Donner aux Algériens la possibilité d'élire leurs représentants au Parlement
- 6- La nécessité de l'éducation pour les Algériens afin d'éliminer l'analphabétisme dans la société (الدسوقي، 2011 : 149).

1- Les partisans du mouvement assimilationniste

- Dr Ben DJELLOUL.

Muhammad Al-Saleh ben Djelloul, est né dans la région des Aurès en 1894. Il a vécu au milieu d'une famille bourgeoise, il a étudié dans cette région et a poursuivi ses études secondaires à Constantine, recevant sa formation universitaire à l'Université d'Alger, où il obtient son Doctorat en médecine (زوزو، 1924: 572).

Il a travaillé comme médecin au village d'Aris, après quoi il a déménagé au village de Shatabi (AGERON, 1979: 519). Dans ce dernier, il a été élu conseiller municipal au nom du Mouvement de l'émir Khaled. De là, il a commencé sa vie politique dans les conseils municipaux et la presse et a contribué dans les journaux al Takadum et al Ikdam

(سعد الله، 2009: 354).

Ben Jelloul s'intéressait au rôle de lemir Khaled, mais a été attiré par le groupe Elite après son mouvement et il s'agit de la preuve que Ben Jelloull s'intéresse à la politique plus que la médecine, Il a organisé par la Fédération des musulmans algériens élus lorsqu'il est retourné à Constantine, il s'est dirigé par Ben Touhami(اجيرون، 1982: 509).

1933 Sisban est le chef des équipes fédérales d'employés de Constantine à l'aide d'Al-Zanati et du journal sawt AL ahali, Il est conseiller général de la ville de Constantine.

(زوزو، 2009: 214)

En 1936, il a publié un groupe de pétitions et était plusieurs délégations, mais son étoile avait commencé à disparaître de la Conférence islamique de 1936. Ben Jelloul reçoit plusieurs postes, y compris le président des musulmans algériens, en 1936, la municipalité adjointe de Constantine (اجيرون، 1982: 510)

Ibn Badis a également été nommé pour diriger la conférence islamique au cours de sa commodité, bin Jelloul est considéré comme une langue et la voix de l'Association des érudits musulmans où ils prennent à l'occasion et c'est ce que certains le font accusés d'être affectés par le réformisme. Ben jelloul a eu des relations fortes avec les hommes des angles et des associations qu'il avait été liée au front national français, en juillet 1938, il a créé l'Assemblée islamique algérienne avec un pays algérien, dont les équipes européennes. L'étoile d'Ibn Jelloul a disparu malgré sa participation au Conseil consultatif pendant la Seconde Guerre mondiale, a également participé au Conseil national des français sous le titre "Union islamique ". Ainsi, Ibn al-Jaloul resta toute la vie politique, Il était président et fondé pour un groupe de 61, qui a voté pour la reconnaissance finale de l'entité algérienne après les événements du nord de constantinois le 20 août 1955. Il était président et fondé pour des associations sociales caritatives en faveur des nécessiteux et fondée pour le Croissant-Rouge algérien en 1948 pour contribuer à l'aide des frères égyptiens. Ben djelloul n'a pas montré sur scène politique après que la conférence islamique meure en 1986 à Constantine(عبد القادر، 2007: 199)

-Ferhat ABBAS.

Ferhat Maki Abbas, est né le jeudi 24 août 1899 à Taher wilaya de Jijel. Il est issu d'une petite famille pauvre, sa mère s'appelle Mugha Ashura bint Ali, et son père, Saïd ben Ahmed Abbas ; qui a assumé le poste de chef puis nommé honorablement à la municipalité de Tahir (STORA & ZAKYA, 1995 : 27).

En 1909, lorsque Ferhat Abbas atteint l'âge de dix ans, entrée à l'école et fait ses études primaires à Jijel. Puis, il est envoyé en 1914 pour faire ses études secondaires au lycée Philip Louis à Skikda, pendant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, il s'installe au lycée de Constantine. Après son succès dans le baccalauréat, enrôlé en 1921. Pour accomplir son service militaire, il cesse ses études pendant trois ans. De 1923 à 1933, il s'installe à Alger, où il a fait ses études de pharmacie à la Faculté d'Alger (عواطف، 2007 : 18)

En 1927, Ferhat Abbas devient le promoteur de l'Amicale des étudiants musulmans d'Afrique du nord, dont il est aussi vice-président, puis président de l'Association des étudiants nord-africains de 1927 à 1931. Egalement, en 1930 nommé député de l'Union nationale des étudiants français. Il a donné une impulsion à cette association en y introduisant des développements et en la mettant en relation avec des groupes populaires lors des fêtes religieuses qui ont été organisées par cette association, dans le but de relier les étudiants à leur communauté, d'identifier leurs problèmes, de travailler à les défendre et de trouver des solutions pour eux (عز الدين، 2010 : 105)

Ferhat Abbas fait partie des intellectuels français en faveur de la politique d'assimilation tout en conservant son statut personnel. Il a rejoint la Fédération des musulmans élus d'Algérie, créée par le Dr Ben Djelloul en 1930. Il est élu conseiller dans la commune de Sétif en 1931 au département de Constantine (AGERON, 1979 : 90).

Il voyage plusieurs fois en France et rencontre de nombreux nationalistes Tunisiens et Marxistes de ses contemporains (الدسوقي، 2008 : 146)

En 1935, il propose au ministre René d'accepter de donner des droits politiques aux personnes francisées, même s'il demande à la suppression de la loi sur le statut personnel. Il a fait tous ses efforts pour obtenir des réformes politiques des différents gouvernements français, d'autant qu'il s'est trop sollicité pour le projet Blum Violette et l'a aidé à atteindre les objectifs de la fédération (AGERON, 1979 : 523).

Jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait donc pour Abbas de combattre à l'intérieur même du cadre de la République française pour l'égalité par la pleine citoyenneté : il est possible, affirmait-il, d'être français tout en étant musulman. Dans ce contexte, sa phrase célèbre de 1936, « La France, c'est moi ! », prend une autre résonance : elle devient éclatante effraction dans une citoyenneté française obstinément fermée aux musulmans d'Algérie dans leur ensemble. Les milieux de la grande aux musulmans d'Algérie dans leur ensemble. Les milieux de la grande colonisation ne s'y trompèrent pas et la violence de leur réaction révélait son caractère subversif (RAHEL, 2014 : 443 - 446)

Chapitre III : le mouvement assimilationniste : la Fédération des Musulmans Algériens élus

En avril 1938, après l'échec de la conférence islamique, il fonde son propre parti appelé « l'Union populaire algérienne » ;(UPA), L'entente⁶ devient alors une véritable tribune politique pour Ferhat Abbas (163 2013, بوصفصاف،)

Le 22 décembre 1942, il adresse une lettre aux autorités françaises et aux alliés afin d'opérer des changements radicaux et publie un manifeste le 10 février 1943, le 14 mars 1944, il fonde l'association des (AML) dans lequel il tente de répandre de nouvelles idées en dénonçant la tyrannie et le racisme (HADDAD , 2001: 42)

Les événements du 8 mai 1945, les conditions difficiles vécues par le peuple algérien ont poussé Ferhat Abbas à créer le Parti de (l'UDMA), ainsi rejoint la révolution et dirigeait le gouvernement provisoire. Il devient ensuite président du gouvernement provisoire de la république algérienne le 19 septembre 1958, il a également dirigé l'assemblée constituante après la révolution de l'Algérie indépendante le 20 septembre 1962, après avoir démissionné de l'Assemblée constituante et a abandonné la vie politique jusqu'à sa mort le 24 décembre 1985 (232: 1997، بوحوش،)

- **Dr Ben SAADANE.**

Ahmed Sharif bin Saàdane est né le 4 novembre 1895 à Batna, il a commencé ses études primaires à Batna, puis est passé à l'école de Constantine, puis au lycée Daumal de la même ville(بوحوش، 1997 232) il était un étudiant exceptionnel qui a reçu le baccalauréat et est entré à l'école de médecine de l'Université d'Alger, ben Saàdane a voyagé en France, exactement à Toulouse, et a terminé ses études et obtenu un certificat spécial en anatomie (16: 2004، صديق،) Durant cette période, il rencontre l'émir Khaled, qui lui prend les bases de la lutte politique contre le colonialisme français (130: 2012، صيد،)

En 1921, il revient en Algérie après avoir constaté qu'elle avait désespérément besoin de lui, il commence donc son travail dans un petit village à la périphérie d'Annaba, où il reste environ 6 ans. Saàdane refuse la nationalité française, alors le colonialisme français le restreint

(93: 2006، زكيري،)

De même en 1927, il s'installe à Biskra et fusionne avec ses habitants. Il fait des relations avec des personnalités éminentes de la littérature et de la culture, telles que Tayeb Al-Uqbi, Al-Saeed Al-Zahiri, Al-Hadi Sanusi (18: 2004، صديق،) Ici l'ennemi l'a remarqué, surtout après qu'il ait annoncé sa défense de « Association des oulémas musulmans algériens (AOMA)», en plus de l'assassinat de Cheikh Kahoul, le 2 août 1936. Sa position était de créer une association sportive, le club Al-Hilal Al-Biskri (94: 2006، زكيري،)

En octobre 1934, il est élu député à la préfecture de Batna, et en 1935 le docteur Ben Saàdane parvient à persuader des personnalités juives et chrétiennes de rejoindre volontairement la deuxième catégorie d'élus qui, selon la loi de février 1919, est réservée pour les Algériens qui n'ont pas la nationalité française, l'objectif de cette initiative est de fédérer les rangs de la résistance contre le racisme (131: 2012، صيد،)

⁶ Porte-parole des députés algériens, dirigé par Mohamed Al-Saleh Ben Djelloul et dirigé par Farhat Abbas, fondé le 29 août 1933. Il s'oppose à la politique de l'administration et attaqué les actions des citoyens, en particulier les maires.

Chapitre III : le mouvement assimilationniste : la Fédération des Musulmans Algériens élus

En juin 1936, le Dr Ben Saâdane représente le Sahara à la Conférence Islamique de Paris, avec le soutien d'Al-Amin Al-Amoudi, en 1938, les autorités françaises ordonnent la prise d'assaut du Club des Jeunes, qui est le siège du meeting des combattants de la Libération, cette opération était menée par des militants dont Moussaoui Othman, Sahraoui Brahim, Zimbo Tarbeh. Avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, les partis politiques ont pu se réunir en conférence à Alger (زكري، 2006، 97:)

Après les massacres du 08 mai 1945, il est arrêté avec Ferhat Abbas et Al-Bachir Al-Ibrahimi, où il passe plusieurs mois à la prison de Constantine, et ensuite transféré vers souk Ahras, les autorités françaises ont continué à le torturer puis il a été relâché après avoir contracté la tuberculose. Cela n'enlève rien à sa détermination : en juin 1946, il se présente aux élections législatives françaises et figure sur la liste des géants d'Oran, et en fait toute la liste remporte et obtient 4 sièges. Et ici, la situation s'est aggravée et la maladie a augmenté, puis il s'est rendu dans l'un des villages du sud de la France avec l'intention de se rétablir, mais il y est décédé à la fin octobre 1948 et son corps a été transféré à Biskra et enterré dans le Cimetière d'Azilat (صيد، 2012، 140:)

- SISBANE

Mohamed Sharif Sisbane, originaire des tribus du nord de Constantine, a étudié au Lycée de Constantine et est diplômé de l'Université des Arts et du Droit avec un certificat de compétence professionnelle pour l'enseignement de l'arabe dans les lycées (HADDAD, 2001 : 20). Il a commencé sa carrière comme professeur de langues au lycée de Skikda à partir de 1920- 1921 (زوزو، 1924، 618 :)

-De 1925 à 1945, il est élu membre de la commission des finances de Constantine, il prend l'initiative de rassembler les élus de Constantine et d'organiser la fédération des élus de Constantine. En 1930, il fonde l'Union des élus musulmans algériens, Comme il a déclaré l'historien djamal kharchi dans ces écrits : « la fédération autonome des élus du constantinois, de tendance assimilationniste sera fondée, le 20 juin 1930, par maître Sisbane » (KHARCHI, 2004 : 338)

- Puis dirige la section arabe des délégations algériennes, et devient le cheikh adjoint de la municipalité en 1941 et 1942. Il a occupé le poste du conseiller national à l'époque de Vichy (KEDDACHE, 2000 : 355).

-Il a également été élu en tant que républicain de la ville de Constantine dans la liste de l'unité de défense des intérêts des musulmans algériens, qui étaient dirigée par Abdel Majid Orabeh, le dernier conseiller de la république depuis 1946 pour l'emploi de Constantine

(بوصفصاف، 2013، 258)

Après avoir été élu chancelier de la république depuis 1946, Sisban a rejoint le Rassemblement de la gauche républicaine et a travaillé au sein du comité interne de la Chambre tout au long de son mandat parlementaire de 1948 à 1949. En 1949, il a présenté un rapport concernant l'organisation de la justice islamique en Algérie. Il a collaboré ainsi avec la commission du travail, des retraites et de la sécurité sociale et la commission de la marine et de la pêche. Par la suite sa défaite aux élections du 18 mai

1952, il perd son poste, où il reçoit une médaille d'honneur pour ses services administratifs (زوزو، 681 : 1924)

Chérif BENHABILES :

Il est né le 25 décembre 1891 dans la région de Shfoul à Constantine. Il est issu d'une grande famille algérienne qui a occupé de nombreux postes administratifs secondaires. Benhabiles a commencé ses études primaires et intermédiaires à l'école française de Constantine, il a donc appris le 1er degré français aux mains d'enseignants de première classe. Ils lui ont inculqué l'amour de la France et d'être influencé par elle, et c'est ce qui lui a donné un caractère franco-européen, il avait donc une culture française et arabe (بوحوش، 206: 2008)

Il a terminé ses études de premier cycle à l'Université d'Alger. Il a étudié le droit et a exercé sa profession après avoir fini ses études. Il est entré tôt dans le domaine de la politique et s'est intéressé à l'écriture, il a donc écrit son premier livre sous le titre : « l'Algérie française vue par un indigène » aussi le livre : « où va la France en Algérie ». Ce dernier a été publié à l'occasion du centenaire de l'occupation de l'Algérie en 1930, et il a également écrit : « bilan de cent Ans de France ».

Ben habiles est parmi les fondateurs actifs du mouvement de la jeunesse algérienne, avec les mêmes revendications que l'émir Khaled, et il a été l'un des éléments les plus en vue du Comité de défense des intérêts des musulmans algériens en 1908. Il a participé aux élections à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée nationale algérienne, auxquelles le mouvement national a tenté de participer en 1946. Sa position sur la révolution de libération de 1954 était similaire à celle de Ferhat Abbas en la décrivant comme une activité hypothétique et non organisée. Parmi ses écrits : « Protection des mineurs indigènes en Algérie », « Débats parlementaire 1954 », il a été victime d'un assassinat (موادنة 76: 2020، ورقام، 76: 2020).

2- La contribution de la fédération dans le côté politique, économique, sociale et culturelle

- Son rôle dans les élections 1934 :

À la fin de la Première Guerre mondiale, on a vécu le développement et la prospérité des idées nationales chez les musulmans algériens, avec la promulgation des réformes du 4 février 1919 et après l'émergence des clubs et des journaux qui se sont répandus. Au cours du XXe siècle, l'Algérie a connu l'émergence de tendances politiques, y compris le mouvement de jeunes algériens. Les revendications de ce mouvement étaient de trouver un cadre légal pour représenter le peuple et introduire des réformes radicales profondes dans la politique française, qui fêtait à l'époque le centenaire du viol de l'Algérie (العقون، 2010 : 323)

La concurrence entre les élites traditionnelles et les nouvelles élites qui émergent est provoquée par le Dr Saleh ben Djaloul. À travers les élections d'octobre 1934 et les élections des conseillers généraux, le bloc élu des représentants s'empare de la majorité dans le fédéralisme. Parmi les personnalités éminentes outre Ben Djelloul figures Ferhat Abbas, le Dr Saâdane et Boussouf (بوصصاف، 2013 : 234)

Ce groupe est une élite instruite, puisqu'il inclut les diplômés des écoles françaises, et il joue un rôle important dans la vie algérienne, en particulier au niveau local. La presse islamique a commenté à ce sujet ; on peut dire que c'est la première fois que le peuple musulman a réellement été élu (بلاح، 2009 : 235)

Lors des élections des délégations financières en 1935, Ben Djeloul a également appelé à la suppression de la loi populaire, de la loi forestière et de l'égalité dans le service militaire. Ici, Ben Djelloul accuse les autorités françaises d'avoir orchestré les événements de Constantine en 1934 (سعدالله، 1992 : 70)

À la suite des troubles successifs, Ben Djaloul propose en 1935 de conduire une délégation à Paris pour informer les autorités de la situation qui prévaut en Algérie, mais le ministre de l'Intérieur, René, a refusé. Ceci a poussé Ben Djaloul à se rapprocher des oulémas, et dès lors, Ben Djaloul fait des relations avec le responsable de (AOMA), depuis les événements d'août 1934 (MERAD, 2010 : 86).

À la lumière de ces élections, l'administration cherche à régler la situation, notamment en modifiant le découpage des circonscriptions électorales : les élus ouvriers de Constantine n'obtiennent que deux places sur cinq. Il a été remporté par le Dr Ben Djaloul et Ibn Wazzan, et malgré les limites du collège électoral, ces élections ont révélé dans l'emploi de Constantine l'aliénation de la population et son éloignement d'elle (AGERON, 1979 : 687).

Les élections municipales qui se sont déroulées en avril, mai 1935 dans une ambiance chargée, notamment en ce qui concerne les élections pour le renouvellement des communes, où des batailles et des affrontements ont lieu entre électeurs dans sept communes mixtes, dont Constantine, Bejaïa, Sétif et Biskra (ABBAS, 2011 : 117).

Le journal : « l'écho d'Alger », « le temps », a rapporté que les participants aux troubles scandaient : "vive Ben Djalloul, vive Hitler." Pendant cette période, la direction était menacée. Cette question fait

sensation en France, et la plupart des émissaires de la presse française déclarent que la souveraineté française est en danger (AGERON, 1979 : 683). Lors des élections partielles qui ont lieu le 24 octobre 1935, le candidat fédéral élu est battu par le neveu d'Al-Bash Agha, son parrain, un incident qui est dénoncé par le journal « l'Afrique française » comme la victoire de la politique barbare. Musulmans qui ont dû quitter leurs fonctions en décembre 1935 (AGERON, 1979 : 688).

- **Sa position sur le code de l'indigénat**

Après que la France a réussi à établir son contrôle sur l'Algérie, elle a mis en place un ensemble de lois pour exploiter les ressources du pays. En 1834, la France a promulgué une loi dans laquelle l'Algérie était considérée comme une extension naturelle et d'autres lois pour soutenir le mouvement de colonisation en Algérie (331 :2008، قصري).

Ainsi la loi de l'indigénat, qui concerne les peines injonctives qui n'ont rien à voir avec le droit commun, auxquelles le peuple est soumis à une législation spéciale, cette loi a connu diverses modifications, mais elle s'est poursuivie jusqu'à la révolution du 1er novembre 1954 (38 : 2007، ابو عزيز).

Ce système a été appliqué dans les domaines du régime militaire, il a rencontré un grand rejet et une opposition de la part du peuple et de l'élite (99 : 2011، قداش) y compris Sharif ben Habilis et l'émir Khaled, qui ont exigé l'abolition complète de cette loi. Ibn Touhami et les représentants du parlement ont exigé l'abolition de toutes les procédures liées au déplacement en général et à la migration en particulier (139 : 2012، زوزو) l'élite propose l'abolition des tribunaux pénaux, de la détention administrative et du droit de la famille, et l'élite profite de l'occasion de congrès islamique de 1936 pour exiger l'abolition des lois d'exception sur l'enseignement, la langue arabe et presse (40 / 39 : 2012، قداش و جيلالي).

- **Son rôle dans la résolution de la crise économique de 1929 en Algérie**

Après la crise économique mondiale de 1929-1933, l'Algérie a subi ses effets, comme l'absence de croissance démographique dans la période (1926-1931) due aux conditions misérables de la société (211 : 2013، قاسمي) contrairement aux centaines qui ont été autorisés par la France à exercer leurs activités sur une base à grande échelle et commercialiser leurs produits sur les marchés français en raison de l'augmentation de la cadence de production.

De 1915 à 1935, qui comprenaient la culture de la vigne et du blé (603/602 : 2008، أجيرون). le paysan algérien a subi des privations et une baisse du niveau de production et de vie après que la France a dépouillé les terres algériennes. Avec cette situation misérable, la fédération a essayé de soutenir les paysans algériens, c'est pourquoi le Dr Saadane a lancé un appel aux travailleurs pour faire grève et protester contre cette situation, la plainte sur les bas salaires dans le domaine de l'agriculture et la cherté de la vie (HADDAD, 2001 :256).

Ferhat Abbas a également participé à l'une des communautés du Conseil général à Constantine, expliquant la situation misérable dans laquelle vit l'agriculteur algérien, les bas salaires et le coût de la vie élevé. Il a donc créé la Fédération des Communes Générales Agricoles de Constantine, dans le

but de faire pression sur le gouvernement français aussi de protéger le marché du blé sec. Cela a incité les communes à démissionner tous les députés. Ben Djelloul a participé le 10 octobre 1935 à l'une des sessions du Conseil général, il a protesté ainsi contre la situation actuelle en appelant à l'augmentation des salaires des algériens. Ouvrier à environ 9 francs avant c'était 6 franc.

- Sa position sur les événements de Constantine 1934

Entre la période (1933-1935) un tournant décisif dans la vie politique des Algériens. La contestation politique n'est pas restée confinée à quelques individus, mais a plutôt pénétré les rangs des masses (680 : 2008، أجيرون) les protestations ont commencé à Constantine après que la France a publié une décision de 1933 qui interdit l'enseignement et le conseil dans les mosquées et qui vise à arrêter leur presse, (une manifestation le 24 février 1933 après l'interdiction de faire le sermon dans la mosquée. A partir de là, les gens ont commencé à appliquer le principe de la manifestation dans la rue pour montrer leur rejet de cette situation.

Au cours des années 1930, Constantine vivait dans des conditions dures et misérables sous tous les aspects politiques, économiques et sociales. Cette période a vu un conflit entre les musulmans indigènes et les Juifs, où ce dernier groupe menait une vie de luxe, car les autorités françaises les aidaient dans leurs affaires, notamment commerciales, contrairement au musulman indigène, qui menait une vie de misère et pauvreté, ce qui a entraîné la propagation du chômage. Durant la période de 1932 à 1936, les habitants de Constantine connaissent une crise économique (44: 2014، عبدالعزيز)

Le 17 juin 1933, après ces événements, la délégation se rend à Paris, porteuse de plaintes et de revendications pour retirer ces décisions et accorder au peuple certains de ses droits. Le 14 juillet 1933, l'équipe nationale de Constantine renvoie des lettres les invitant à célébrer la fête et se retire de toutes les associations sportives, ce qui transforme la compétition sportive en querelles ethniques, ils ont utilisé l'arme du boycott, et avec cela, tous les corps élus ont démissionné, et c'était la première victoire du peuple algérien (403 : 2011، قداش)

Les troubles se sont poursuivis ainsi et les autorités françaises ont accusé l'Association des oulémas musulmans, les communistes et l'Université islamique d'être à l'origine de cette activité aveugle. La situation est tendue à Oran, en 1931, le nombre de Juifs représente 21 % du total, et ils ont une grande influence dans la région : ils monopolisent l'économie, prennent des emplois et contrôlent les élections (416 : 2011، قداش)

La cause des événements du 3 août 1934⁷ était un tailleur juif travaillant à Zuwara appelé Kalivalia qui a insulté les musulmans qui faisaient des ablutions pour accomplir la prière dans la mosquée Sidi

⁷ Les raisons de ces événements sont nombreuses et variées, et les historiens voient différemment, comme l'historien Charles Robert Ageron dit que : « Cette querelle entre musulmans et juifs est spontanée, Certains notables juifs ont tenté de le prouver, et il n'y a pas eu de harcèlement administratif » (AGERON, 2008 : 667). Ben Djelloul a également reconnu avoir dit : « Il n'y a pas de secrets en politique ici, le Parti communiste l'a accusé de travailler avec les autorités françaises » (48: 2010، محمدالعربي). Mahfoud KAKEDDACH, dans son livre histoire de « Nationalisme Algérien » expliquait les causes directes et indirectes de ces événements douloureux survenus aux habitants de Constantine, car la logique qui prévaut dans les programmes scolaires européens est que tout ce que font les musulmans est de la violence et du terrorisme, même si c'est en état de légitime défense.

Moubarak (681 : 2008، أجبرون،) il a insulté la religion du prophète Mouhamed paix et salut sur lui. En effet, les musulmans sont sortis mécontents de lui mais Kalivalia a continué à jurer et à jeter des pierres sur les musulmans, il a même tiré des balles à la présence des autres juifs, ce qui a créé un affrontement et un conflit entre les musulmans et les juifs (418 : 2011، قداش).

Cet incident a causé la mort d'une personne et la blessure de 30 autres musulmans, mais un groupe de Juifs a attaqué les magasins musulmans, qui se sont transformés en violents affrontements qui ont duré une heure, et des familles juives entières ont été tuées, et le résultat a atteint 23 Juifs et 3 musulmans morts, 38 Juifs et 35 blessés parmi les musulmans

(أجبرون، 2008 : 691)

Ben Djelloul et Ibn Badis ont essayé de calmer la situation après que la police française leur a demandé de le faire, ils sont adressés au public et ils ont fini par serrer la main de tous et calmer la situation. Mais le lendemain, 5 août 1934, l'un des marchands a tiré sur les Algériens, ces dernier à leur tour ont détruit les magasins, saboté leurs marchandises et mettre le feu. Ben Djelloul et Ibn Badis ont pris la parole encore et leur ont demandé de se retrouver dans la Grande Mosquée (213 : 2008، الدسوقي)

Le Parti communiste a nié tout lien avec ces événements et a soutenu les détenus à Constantine et a exigé leur libération et l'arrestation des auteurs de cet incident. Ferhat Abbas a également nié toutes les accusations contre les musulmans, mais il a condamné les actes de violence contre les Juifs (693 : 2008، أجبرون).

Ben Djelloul a décrit cet incident comme un événement local qui a pris des dimensions malheureuses, mais cela n'avait aucun effet sur les relations de peuples, il considérait que l'accusation portée contre eux comme un manque de confiance et qu'ils n'avaient rien à voir là-dedans, mais ils a essayaient plutôt autant que possible de calmer la situation par tous les moyens (455 : 2011، قداش)

Selon le journal Tam, il est antisémite, publié à Constantine, et comme il est mentionné qu'un des agents de sécurité a pris l'initiative de débarrasser une juive qui était assiégée dans sa maison par le peuple, et elle criait à l'aide Ainsi, les voix se sont élevées contre lui, et il y a ceux qui lient les événements de Constantine aux articles du journal El-Ouma

(سعدالله، 2009 : 50)

La loi de 1870 prévoyant la naturalisation des Juifs a soulevé la sensibilité entre les deux sectes (136: 2013، يوسف،) Aussi, les notables de Constantine, dont le grand-père de Ben Badis, le leader du mouvement réformiste, et le grand-père du Ben Djelloul, le chef des députés, ont annoncé à Ali qu'ils ne s'opposaient pas à la naturalisation des juifs algériens par la décision de Crémieux (عبدالعزيز، 2014 : 69)

En plus de cela, les articles d'Ibn Badis dans la revue Al-Shehab confirment l'exagération de ces accusations contre eux, car lui et Ben Djelloul ont fait de leur mieux pour arrêter l'effusion de sang qui coule des Algériens et des Juifs. Au cours de ces incidents, Iben Badis a prononcé une série de

discours dans les rues de Constantine, qu'il a utilisés pour calmer la situation des musulmans qui se révoltaient et qui ressentaient l'humiliation du colonialisme(keddache, 1993 :418).

- Sa position sur l'éducation

Les autorités coloniales françaises se sont fondées sur l'effacement et la lutte contre l'identité du peuple algérien depuis qu'elles ont mis le pied en terre algérienne en 1830. Elles ont utilisé tous les moyens et méthodes disponibles, elles ont combattu la langue arabe et la religion islamique en les remplaçant par la langue et la culture française. Les autorités coloniales ont saisi les instituts culturels, les mosquées et les écoles et ont converti les zawiyas en églises (بو عزيز، 2007 : 60)

La France a ouvert deux écoles en 1833 appelées écoles d'enseignement mutuel, c'est-à-dire pour assurer l'enseignement français aux Algériens et l'enseignement arabe aux Français, elle a donc ouvert la première école à Oran et la seconde à Annaba. Le véritable but de la France dans cette éducation est de domestiquer le peuple et de donner à l'élève le minimum de connaissances et d'informations superficielles. En fait, ce n'est pas l'endoctrinement le plus correct et le plus réel du savoir, ce n'est non plus la découverte de talents et l'illumination des esprits (AGERON, 1979: 870)

Pendant cette période, l'élève est obligé de quitter l'école à l'âge de 14 ans pour s'orienter vers la vie pratique .Ce type d'enseignement n'était pas comme ce qui était proposé aux centenaires, il se heurtait à une forte opposition de la part des centenaires. Cette période a vu le taux d'analphabétisme dans la société algérienne faute d'un budget suffisant à consacrer à l'éducation (HADDAD, 2001: 254)

De 1926 à 1930, elle double au taux de 2,6 %, grâce aux efforts des doyens d'Algérie et des délégués financiers .L'attitude des centenaires vis-à-vis de l'éducation des parents a contribué dans une large mesure à augmenter le taux d'analphabétisme en s'opposant à leur éducation et à leur exploitation dans le dur labeur, et la Première Guerre mondiale a fortement affecté l'éducation et son développement, en raison du recrutement de la plupart des enseignants. Travaillant de la jeunesse nationale, bien que les salaires des travailleurs dans le reste des domaines soient élevés par rapport au secteur éducatif (الدسوقي، 2008 : 80)

Au début des années 30, le secteur de Constantinople ne comptait que deux écoles secondaires et deux écoles d'enseignement supérieur, qui sont deux écoles de promotion des professeurs. Le pourcentage d'étudiants musulmans dans ces écoles était bien inférieur à celui des étudiants européens, qui atteignaient 6000 étudiants, quant aux étudiants musulmans, leur nombre ne dépassait pas 1000 étudiants (الدسوقي، 2008 : 150)

Ces écoles ont grandement contribué à la formation d'un groupe d'intellectuels qui est entré dans les universités et y ont obtenu divers diplômes, tels que la médecine, la pharmacie et le droit. Le pharmacien Ferhat Abbas, le Dr Saadan et l'avocat Sisban et d'autres qui se sont ensuite unis et ont formé ce qu'on appelle le bloc des élus (فرحات، 2010 : 204)

Chapitre III : le mouvement assimilationniste : la Fédération des Musulmans Algériens élus

Ce bloc a tellement dénoncé la situation de l'éducation que le nombre d'éducateurs ne dépassait pas le tiers de la population. Ferhat Abbas a demandé aux autorités françaises de la réformer, car il a dit que nous travaillons pour l'égalité, et j'ai choisi les moyens qui me conduiraient au but rapidement, qui est la réforme, et dans un article pour lui dans le journal la voie des Humbles sous le titre d'expansion scolaire, ils ont aussi commenté à ce sujet que l'expansion scolaire existe dans tous les pays qui ont un niveau de civilisation et d'égalité (Djelloul, 1936 :92)

Quant à l'augmentation du nombre d'écoles, elles ont fait face à une crise de pénurie d'enseignants. Il n'y a personne dans ce domaine sauf le pharmacien Ferhat Abbas, qui a déclaré que la crise de pénurie d'enseignants n'est qu'apparente. Depuis des années, les élus musulmans réclament l'agrandissement de l'école de Bouzareah, car il s'agit d'une école d'enseignants chargés d'éduquer les enfants des indigènes (الدسوقي، 2008 :156)

Bien que Ferhat Abbas connaisse bien la langue arabe, il a souligné son importance. Ben Djelloul a approuvé et soutenu ce point de vue, il a déclaré par l'intermédiaire du journal Al-Wifaq, qui est le porte-parole de la Fédération des élus musulmans, en disant : « Nous insistons sur l'éducation dans la langue arabe, qui deviendra universelle, contemporaine et largement disponible » (فرحات، 2010 :210)

Ben Djelloul a demandé l'ouverture d'écoles coraniques, il a également insisté sur l'éducation des filles musulmanes, car leur enseigner la langue arabe préserve et prend soin de la société, préserve la dignité et le respect de l'humanité pour elle. Il a également demandé que l'enseignement secondaire pour les filles soit une initiative privée. Ici, ils ont souligné l'importance de l'éducation et de la culture, car ils la considéraient comme un devoir idéologique pour un musulman (HADDAD, 2001: 258)

Un décret a été publié le 8 mars 1938, qui prévoyait d'accorder la création de tous types d'école islamique gratuite sans l'autorisation du travailleur. Ils ont demandé aux représentants musulmans, dirigés par Ferhat Abbas, d'abroger cette loi et ont insisté sur la liberté de l'enseignement religieux.(زوزو، 1924 :216)

Malgré toutes ces difficultés et obstacles rencontrés par le domaine de l'éducation à cette époque, ils n'ont pas changé avant la Seconde Guerre mondiale, c'est pourquoi l'Association des savants musulmans algériens a laissé place à une pluralité d'écoles coraniques(جوليان، 1976 :55)

Son rôle dans les clubs et les associations culturelles

Au début du XXe siècle, au cours des nombreuses transformations majeures que le monde a connues, les élites ont suivi le rythme de la réforme politique sous le contrôle des colonies françaises, afin de développer la société algérienne et de la maintenir en phase avec la réalité. Elle s'est appuyée sur la création et l'implantation d'un ensemble de sociétés et de clubs culturels et intellectuels dans les grandes villes les plus importantes. Les années trente ont été caractérisées par la multiplicité et l'augmentation des associations et clubs culturels, et cela a coïncidé avec la célébration par la France du centenaire de son occupation de l'Algérie, où ils ont créé l'Association des savants musulmans algériens en 1931 (صاري، 2004 : 117).

Dans la période entre 1900 et jusqu'en 1940, le nombre de clubs et de sociétés a atteint plus de 143, l'emploi de Constantine en compte 67, l'emploi d'Algérie 55, et l'emploi d'Oran 10, Club promotionnel. Ce dernier est fondé en juillet 1927 par les notables de la ville d'Alger, ce club a joué un rôle large et important, car il a un rôle politique et culturel, bien qu'il soit affilié au mouvement réformateur, mais de nombreuses associations s'y sont implantées (الحواس، 2013 : 218)

L'Association des musulmans Algériens élus est fondée le 11 septembre 1927, dans laquelle elle présente ses revendications, et les députés y donnent des conférences. Comme le docteur Ibn Touhami, et Ben Djelloul prononce également un discours en langue français en 1936. Les fondateurs de l'association des élus musulmans algériens sont nombreux parmi :

- ✓ Le club Al-Irshad qui été fondé par Ferhat Abbas en 1935 à Sétif, dans le but de mettre un terme à la déviation et considère comme un lieu de réunions politiques spéciales et de prise d'ordres politiques et syndicaux.
- ✓ l'Association pour l'éducation mentale a été fondée en 1937, dans le but de lutter contre la discrimination sociale, l'alcoolisme et tout ce qui est contraire à la religion (HADDAD, 2001 :46).
- ✓ L'Association des Jeunes musulmans verts, fondée le 28 octobre 1936 à Annaba, a pour but de soutenir les revendications envoyées par la Conférence islamique.
- ✓ Le Dr Saadan a également créé une association appelée Association de solidarité pour la population de la région du Sud, le but de sa création est de libérer les habitants de la région du Sud qui ne peuvent pas vivre sous ce régime militaire. Il a également fondé l'association religieuse islamique en 1925 club syndical, il a été fondé le 16 juillet 1932 à Constantine, sous la présidence de Ben Djelloul, Hajj Saïd, Khalil et Tamm... Il avait des branches, c'était un club culturel, littéraire et religieux (زوزو، 2012 : 116).
- ✓ La société d'assistance aux pauvres a été créée en 1936 à Biskra sous la direction du Dr Ben Saadan Sheikh Muhammad KhairEl-Din, qui a également fondé le Club Al-Hilal Biskra, le Club des jeunes, qui est le siège de la Fédération des équipes nationales musulmanes algériennes, a été fondé en 1936 à Biskra,
- ✓ la propagation et le développement des associations et des clubs en Algérie affiliés à la fédération ont conduit à intimider terriblement les autorités coloniales, ce qui a conduit à la promulgation de la loi du 12 août 1938. Il y avait des associations et des clubs affiliés au mouvement réformateur, mais ils étaient sympathiques aux représentants nous citons, par

exemple l'Association de réforme fondée en 1935 à Annaba, qui avait des tendances politiques, elle a coopéré et rencontré la fédération des élus musulmans algériens (138 /143 : 2007، خيثور).

- Le rôle dans la presse

Au XIXe siècle, l'Algérie a connu l'émergence de la presse, elle publie le premier journal d'Algérie sous le nom de Barid, journal politique, historique et militaire, cette presse n'a pas fourni grand-chose car elle a été dérangée et irritée par les autorités françaises. Parmi les journaux figures : Le journal Al-Haq est le premier journal qui vise à s'occuper des affaires du peuple, mais il ne s'est pas développé et poursuivi.

Durant cette période, la presse fait l'objet de harcèlement de la part des autorités françaises et il a resté dans cet état jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale (عواطف، 33/ 32 : 1985). Cependant, avec la promulgation de la loi du 4 février 1919, qui a permis le retour à l'activité journalistique, émergée sous la direction de l'émir Khaled. Il a travaillé pour éviter les défauts de la presse précédente et pour réaliser le programme d'intégration politique et la jouissance des droits français pour tous les Algériens dans le respect du statut personnel. Pour cette raison, il a fondé le journal Al-IKdam le 4 mai 1920, lorsqu'il a exigé par son intermédiaire la réforme de l'État algérien sur la base du règlement des Algériens avec les Français en tout (مفدي، 65 : 2003). Après son bannissement en 1923, un autre journal paraît, la voix des Humbles, c'est un journal social et éducatif qui était le porte-parole de l'association des enseignants algériens. Ce magazine est paru dans le but d'accompagner le Dr Ben Djelloul dans la présentation de ses revendications (عواطف، 34 : 1985).

Le journal Al-Takadum est apparu entre 1923/1931, son but était l'Union des républicains musulmans français, un groupe d'élites et d'élus musulmans s'est réuni autour de ce journal, et ils ont créé une association, qui a un rôle majeur dans la vie politique, sociale et économique, le journal l'entente a été fondé par Ben Djelloul et Ferhat Abbas. Ce journal a joué un rôle majeur dans la cristallisation des idées et des principes de ses partisans. Il a revendiqué la représentation du peuple au Parlement français, l'abolition des lois d'exception et l'augmentation du nombre de députés dans les conseils élus (لونييسي و بشير، 236 : 2010).

En 1927, Ferhat Abbas a écrit une série d'articles publiés dans le journal Al-Wefaq, où il a exposé certaines règles politiques, dont le respect absolu de l'islam, de la langue arabe et de la civilisation islamique. En 1929, un journal est créé sous le nom de Sawt Al-Ahali, son fondateur est Al-Zanani à Constantine exprimant l'union intégrative sous le titre d'Union Islamique Française. L'objectif de ce journal était de défendre l'équipe nationale car il appelait à la tolérance et à la coexistence avec les Français (سعد الله، 266 : 1998).

Le journal réformiste Tghnennt est un journal publié à Biskra et imprimé à Constantine. Le premier numéro est publié en janvier 1934, dans le but de défendre l'Assemblée des représentants, son président, Ben Djelloul, qui était contre le journal L'Echo du Sahara 1925/1934. Après l'arrêt du journal Tghnennt, le journal le Coup de bambou est apparu (مصمودي، 65 / 64 : 2006).

Chapitre III : le mouvement assimilationniste : la Fédération des Musulmans Algériens élus

En 1938, le journal Al-Midan est créé à Constantine, c'est le porte-parole du docteur Ben Djelloul, ce magazine est connu comme étant en conflit avec l'Association des oulémas musulmans. Dans celui-ci, Ben Djelloul appelait à l'amélioration des conditions des Algériens, entre 1934 et 1939, le journal franco-algérien Al-Wefaq est fondé par, Ben Djelloul, dans le but de défendre les intérêts des Algériens musulmans (HADDAD, 2001:254).

Ce journal appelle à :

- 1- Représentation parlementaire du peuple dans sa forme personnelle
- 2- Extension de la loi électorale
- 3- Approbation du projet Violeta

Ce journal devient sous la direction d'Ben Djaloul en 1936, et il était le journal officiel de l'Union de l'élite musulmane de la branche de Constantine, Ben Djelloul a utilisé la presse pour exprimer ses positions politiques et ses revendications, dont celle de l'égalité, et son soutien au projet de Violet et à son programme d'assimilation (36 : 1985، عواطف)

En conclusion on peut dire que la pensée libérale française n'était pas la seule référence de la fédération des élus musulmans algériens, mais elle tentait de revenir à l'islam et de reconnaître la culture arabe comme une tentative de les réconcilier avec les principes libéraux.

Il s'est servi du travail journalistique et il a été l'un des moyens importants de la construction du patriotisme algérien à travers ses programmes éducatifs et sociaux. Il a interagi avec le déplacement et la perte d'enfants algériens marginalisés par l'administration coloniale contribuant à l'ouverture de nombreuses écoles et cristallisation du mouvement culturel et intellectuel en Algérie, ainsi que ses apports aux clubs et associations culturels qui abordent des questions importantes à travers leurs activités et conférences, telles que les questions de jeunesse et la protection de la déviation et tout ce qui concerne les questions du conscience de peuple algériens.

Chapitre IV : Les différentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

1. les différentes réactions de la Fédération

2. la division

3. les réactions des autorités françaises sur le mouvement

Chapitre 4: Les différentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

Chapitre 4: Les différentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

1. Les réactions de la Fédération

A. Sur certains projets coloniaux : projet Bloom Violet

Les Français considéraient l'année 1930 comme le début d'une nouvelle ère de victoire en Algérie, car ils croyaient qu'ils y resteraient pour toujours (16: 1992، سعدالله)

Au début de la lutte politique, les organisations ont commencé à lutter pour mettre en évidence les traits de la nation. À partir de là, la politique française a commencé à établir des lois et à émettre des ordonnances entre elles. Nous mentionnons le Projet Bloom Violette⁸ qui est le premier programme connu dans le monde de la politique franco-algérienne pour les musulmans algériens

(الزبيري، 1984 : 25)

Avant d'évoquer sa position sur le projet Blum Violette, il faut d'abord aborder quelques points essentiels

Un aperçu historique

Un projet de loi contenant 8 chapitres et 50 articles ;

- ✓ La réforme du niveau d'enseignement et la réforme agraire.
- ✓ Garantir les mêmes droits et devoirs aux Algériens et aux Français
- ✓ Augmenter leur représentation dans les conseils locaux et éliminer les tribunaux pour les Algériens. Il a également été suggéré de créer à Paris un conseil consultatif composé de 9 Algériens et de créer un ministère spécial pour les affaires africaines.

⁸ Membre dirigeant du Parti socialiste Français, il fut gouverneur général de l'Algérie de 1925 à 1927. En 1936 membre du Sénat français et ministre d'État chargé des affaires algériennes dans le gouvernement du Front populaire, il a joué un rôle majeur dans la consolidation de la politique de la France dans toutes ses colonies. Il est le propriétaire du projet Violette portant son nom, dans lequel il appelle à donner des droits politiques au peuple et à lui accorder la nationalité Française (بلاح ، 2006 : 379)

Chapitre 4: Les déférentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

En ce qui concerne le sud algérien, Violette propose de donner certaines de ces composantes à l'état civil sous la forme de communes mixtes à l'image de la réalité du nord. Il demande ainsi que les individus appartenant à l'élite éduquée soient inclus dans la catégorie des citoyens français, sans renoncer à leur statut personnel (135/134 : 2007 ،برفيللي).

Violette était connu pour sa sympathie avec le peuple dans certains cas, il a même joué un rôle dans la question de la revendication des droits du peuple algérien, il est donc devenu connu et aimé par les Algériens. Cheikh Al-Ibrahimi l'a décrit dans l'année 1936 : « aucun homme politique français n'ont jamais gagné l'amour des Algériens et la possession de leur cœur, tout cela à cause d'un mot de bien qu'il a dit d'eux, et Saleh s'est efforcé de les servir dans leur intérêt » (18 /17 : 2009 ،سعد الله).

L'opinion d'Al Ibrahimi exprime le point de vue de la majorité du peuple algérien à cette époque et indique également les réserves des savants envers Maurice et ses objectifs cachés.

Le projet Violette n'a pas retenu l'attention du gouvernement français, ce qui a incité les élus à former un comité pour exiger une nouvelle discussion du projet, mais après, l'insistance du gouverneur général Jules Carde a s'opposé à cette demande, le comité n'a même pas reçu l'accueil du gouvernement français. En mars 1935, deux ans plus tard, Maurice soumet à nouveau son projet, et sa décision est approuvée. Maurice propose d'accorder la nationalité française à certains Algériens, qui constituent l'élite (KOERNER, 1974 : 50).

Le projet contient deux propositions

- ✓ Donner le droit de vote à tous les Algériens tout en restant dans un collège électoral spécial, pour ne pas concurrencer les centenaires français
- ✓ Accorder le droit de vote à quelques-uns d'entre eux, l'élite, et les intégrer au collège électoral français

Ils ont également été naturalisés avec la nationalité française tout en conservant leur statut personnel Violette a choisi la 2ème proposition, car pendant celle-ci, il accorderait le droit de vote à tous ceux qui étaient dans l'égalité auparavant (318 : 2012 ، بوقريوة،) et le projet a donc été rejeté par les Français. Ce rejet était le résultat de la pression des centenaires. Leurs représentants, qui ont la sensibilité et la peur de la réforme rejettent l'idée d'accorder les droits les plus bas au peuple algérien.

On peut résumer le cadre général d'un projet comme suit :

- 1 : L'intégration de certains Algériens remplissant plusieurs conditions en France
- 2 : Les personnes qui remplissent les conditions d'intégration ont les mêmes droits que les Français, et elles ont leurs propres statuts personnels
- 3 : Apporter une aide et des réformes économiques à une certaine catégorie d'Algériens

Chapitre 4: Les déférentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

4 : Le droit à la représentation parlementaire pour les Algériens dans le rapport d'un député pour 70 000 électeurs, ce projet vise à accorder progressivement des droits politiques au peuple sans renoncer à son statut personnel et en essayant de créer l'égalité entre les deux peuples (KEDDACHE, 1993 :539)

Le projet Bloom Violet a été présenté au Parlement français le 30 décembre 1936, après la détérioration de la situation dans la société algérienne et avec l'absence de solution à cette situation misérable. Le gouvernement français n'a pas trouvé d'autre solution que le projet Violette, il a donc annoncé son adoption sous son nom bien connu, le projet Blum Violette. Ce dernier était un point de convergence entre la plupart des courants du mouvement national algérien, car Maurice occupait le poste de ministre d'état chargé des affaires algériennes, et le 15 octobre 1936, la France annonce par voie de presse que le ministre Maurice présente un projet à la Chambre des députés (بوقرية، 2012، 322).

- Le contenu

Le contenu du projet peut être résumé comme suit, au cours de ce qui a été publié par le journal Al-Shehab.

- ✓ Chapitre premier : les familles Algéro-françaises dans les trois régions : en pays algérien, qui remplissent les conditions prévues aux alinéas suivants, est admis à jouir des droits politiques des Français sans qu'il en résulte aucune modification de leur statut personnel, ni leurs droits civils, et ce définitivement, sauf l'application de l'éligibilité française spéciale retrait des droits politiques.

- Premièrement : le peuple algéro-français a quitté l'armée avec le grade d'officier.
- Deuxièmement : le peuple algéro-français d'officiers subalternes qui ont quitté l'armée avec le grade de Bash Chaouch ou un grade au-dessus, après avoir servi l'armée pendant quinze ans, et après l'avoir quittée avec un certificat de bonne conduite.
- Troisièmement : les parents algéro-français titulaires de l'un des diplômes d'études supérieures suivants : le certificat d'études supérieures, le baccalauréat de l'enseignement secondaire, le certificat de grande envergure, le certificat d'enseignement secondaire, le certificat des écoles appliquées et le certificat de fin d'études écoles d'enseignement industriel, agricole ou commercial, ainsi que les salariés élus à leur poste par concours.
- Cinquièmement : des personnes algéro-françaises élues par une chambre de commerce ou d'agriculture, ou nommées par le conseil d'administration d'une entité économique, et par les chambres d'agriculture du pays algérien, dans les conditions prévues au chapitre deux.

Chapitre 4: Les déférentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

- Sixièmement : les familles franco-algériennes membres du Conseil financier et des Conseils Généraux, les conseillers municipaux qui sont directement responsables de leurs fonctions, et les chefs des groupements qui ont pris leurs fonctions pendant la durée de la mission.
- Septièmement : le peuple algéro-français qui a obtenu la deuxième catégorie de la médaille d'honneur (légion d'honneur), ou qui a obtenu l'une des catégories de cette médaille par la méthode militaire.
- Huitièmement : les ouvriers qui ont obtenu la médaille du travail et le secrétaire syndical régulièrement nommé, après avoir assumé leurs fonctions pendant une période de dix ans.

_ Chapitre Deux : Le conseil d'administration de l'autorité économique en pays algérien, dans l'une de ses séances qui suivent l'application de la présente loi, on nomme deux cents commerçants, fabricants ou ouvriers de chaque main-d'œuvre algérienne. Puis il leur a donné les droits politiques accordés au chapitre premier de la présente loi, par une décision du gouverneur général, et les chambres sont nommées.

- Les trois agriculteurs en pays algérien, chacun dans les mêmes conditions et dans le même but, deux cents agriculteurs en premier cyclent de chacune des années qui suivent l'application de la présente loi, et que le conseil d'administration de l'autorité économique du pays algérien est nommé, dans les mêmes conditions que ci-dessus, cinquante commerçants, industriels ou ouvriers de chaque emploi, et que les trois chambres d'agriculture affectent chacune dans les mêmes conditions cinquante agriculteurs.

_ Chapitre trois : Les dispositions prévues par la loi du 2 février 1852, ses chapitres 15 et 16, ainsi que tout licenciement intervenu à l'encontre des titulaires des emplois prévus au chapitre premier, articles 6 et 7, ainsi que la révocation les noms des listes des décorations honorifiques, et la Médaille militaire exige de plein droit, le nom est éliminé des listes électorales.

_ Chapitre Quatrième : Il est possible à toute famille franco-algérienne qui bénéficie des dispositions de la présente loi de bénéficier des textes précités, en application des dispositions du chapitre IX et de l'alinéa V de la loi du 10 août 1927.

_ Chapitre Cinq : ce qui était inclus dans cette loi n'avait aucun effet dans le passé, et elle ne s'applique pas au peuple algéro-français qui remplit actuellement ou remplira à l'avenir les conditions énoncées.

_ Chapitre Six : le parquet de l'Algérie à l'Assemblée nationale sera atteint par un ratio d'un représentant pour soixante-dix mille électeurs, une encyclopédie de leurs noms, soit l'âge de vingt mille ans. Selon l'administration française en Algérie, le nombre approximatif de nouveaux électeurs, en application de cette loi, atteindra 24 046 électeurs, quant aux élections prévues en 1940, il atteindra 30 046 électeurs. Les suivants seront :

Chapitre 4: Les déferentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

- Officiers supérieurs et sous-officiers ayant effectué quinze années de service vers 2150.
- Vétérans ayant reçu une médaille militaire et une croix de guerre, environ 6000.
- Titulaires de diplômes d'études secondaires et supérieures, environ 4300.
- Familles franco-algériennes membres du Conseil financier, des conseils généraux, des conseillers communaux et des responsables d'associations, environ 6006.
- Les employés par concours : environ 1500, ainsi que les chefs, les anciens chefs, les aghas et les bacha-agwat vers 1714.
- Les élus résidents des chambres de commerce et d'agriculture, environ 636.

Le peuple algérien qui a reçu la médaille d'honneur et qui a également obtenu les types de cette médaille de manière militaire, environ 120 travailleurs ayant obtenu la médaille du travail. Le registre des Syndicats, qui sont régulièrement nommés après leur prise de fonctions, pour une durée de dix ans. Les membres nommés par le conseil d'administration de l'autorité économique sont au nombre d'environ 600 (163 / 161 : 1937 ، باديس)

Nous concluons, alors, que le processus de sélection du collège électoral algérien selon Mahfoud Keddache en vertu de cette loi atteindra en 1940. Si elle est adoptée, à 30546 électeurs au plus tard, soit une moyenne de dix mille pour chacune des trois préfectures :

Algérie, Constantine et Oran, puis divisés tous les dix mille en trois ou quatre circonscriptions, de sorte que le nombre de l'électorat est minoritaire et ne peut pas envoyer un représentant en leur nom à l'Assemblée nationale française, et par conséquent ils sont obligés d'élire un candidat français bienveillant, pour les aider et défendre leurs intérêts (بوقريوة، 2012، 328)

L'objectif de Maurice dans ce projet était de combattre l'étoile et l'idée de l'indépendance de l'Algérie vis-à-vis de la France. Pour lui, la seule solution pour le peuple algérien est l'intégration, en accordant la citoyenneté à 21 000 personnes et en libérant certains détenus et en leur donnant le droit à former leurs propres syndicats. Le véritable objectif de ce projet est de diviser le peuple en deux parties. Un groupe éduqué avec prestiges, droits et prérogatives, et un groupe défavorisé, qui représente la majorité de la population, à savoir les ouvriers et les paysans (218 : 2001 ، دسوقي).

Chapitre 4: Les déférentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

- La réaction

Après la présentation du projet de loi Violette le 30 décembre 1936 à la chambre des députés, il fait émerger deux mouvements opposés, un front de soutien au projet représenté par les partis, organisations et représentants algériens à l'étoile, et un front d'opposition représentée par les partis, organisations et représentants.

Abu al-Qasim Saadallah dit que : « Le gouvernement fédéral l'a soutenu, et Ferhat Abbas et Ben Djaloul y ont joué un rôle important, car ils ont montré une grande activité afin de réaliser leurs revendications représentées par l'acceptation de l'élite au sein de la même structure électorale et avec une représentation croissante dans les conseils électoraux. Il a également exigé l'égalité dans le service militaire » (زوزو، 1924 : 409).

Et comme Ben Djalloul niait le patriotisme algérien et prouvait le patriotisme français, des Algériens et rendait sans fondement le discours sur la nation islamique en Algérie, où il disait : « N'avons-nous pas rejeté mille fois ces deux idées nationales et islamiques contradictoires en Algérie, même si nous avons un patriotisme » (KEDDACHE, 2000: 406).

Il a soutenu Ferhat Abbas, parce qu'il voulait s'intégrer et a refusé de se faire naturaliser car, selon lui, cette loi permettrait aux Algériens de s'associer à la France de manière pacifique et en tant que groupe musulman dans la grande famille française. C'est pourquoi il a dit dans un de ses articles, qu'il a publié dans son livre, le jeune algérien, que l'Algérie est une terre française, et nous sommes français. Nous avons un droit personnel islamique, et nous espérons qu'il se détournera d'une colonie à une province (عواطف، 2007 : 66).

Ainsi, on constate que les élites ont bien accueilli le projet Bloom Violet parce qu'elles y ont vu son salut et le salut des Algériens de la loi du peuple.

B. Sur certains projets nationaux : le congrès musulman

Le congrès islamique a réuni le plus grand nombre de participants malgré leurs idées et tendances politiques différentes.

Selon le journal Al-Baseer dans son numéro 23 du 12 juin 1936 : « l'idée de tenir le congrès était à l'invitation d'Abdelhamid Ben Badis et Ben Djeloull organise une conférence islamique algérienne au cours de laquelle des revendications ont été présentées » (الابراهيمى، 1939 : 1) la nation algérien n'est pas ses droits. Dans ce document, a écrit sur l'idée de la conférence dans le Journal la défiance 3 janvier 1936 pour décrire la misérable réalité du peuple algérien (بلاح، 2006 : 362). On retrouve également Ammar Ouzgan, le représentant du Parti communiste, Ibn Badis, qui est le premier et principal instigateur de la convocation de congrès (مريوش، 2007 : 171) A travers cela, il nous apparaît un certain désaccord sur l'origine de qui a appelé à cette conférence, mais ce qui

Chapitre 4: Les déferentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

est certain, c'est que l'idée de tenir la conférence est partie de Constantine et a souvent été attribuée à Abdel Hamid Ben Badis (152 / 151 : 2009 (سعد الله)).

- Les partisans

Le congrès a réuni tous les courants politiques et sociaux en contraste, ainsi que dès l'association des oulémas, des communistes, des personnalités indépendantes. Parmi ses personnalités les plus éminentes : Ben Djelloul, Ibn Badis, la figure principale de la conférence, bien qu'il ne se soit pas mis au premier plan car c'est lui qui a initialement convoqué la conférence, et c'est lui qui s'est adressé aux masses dans leur langue et leur passion, et il a gagné la confiance et l'appréciation de peuple (162 : 2009 (سعد الله)).

- Les revendications de congrès

Parmi les revendications de congrès on sites :

- 1- Abroger toutes les autres lois d'exception qui ne s'appliquent qu'aux Algériens (KEDDACHE, 1993 : 31)

- 2- Ajout direct de l'Algérie à la France, suppression de la juridiction générale algérienne, du Conseil des poursuites pénales et du système des communes mixtes.

- 3- Préserver le statut personnel islamique tout en réformant les tribunaux de la charia en une véritable capacité et conformément à l'esprit de la jurisprudence islamique et en libéralisant cette loi.

- 4- Séparer complètement la religion islamique de l'État et mettre en œuvre cette loi selon son concept et son articulation.

- 5- Rendre tous les instituts religieux à la communauté islamique pour qu'ils en soient disposés par le biais d'associations religieuses dûment fondées.

- 6- Rendre les fonds de dotation à la communauté musulmane afin qu'ils puissent mener à bien les affaires des mosquées et des instituts religieux et ceux qui les exécutent.

Chapitre 4: Les déférentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

7- Annuler toutes les mesures exceptionnelles prises contre la langue arabe et annuler sa considération comme une langue étrangère.

8- Liberté totale dans l'enseignement de la langue arabe et liberté d'expression de la presse arabe (عبد الرحمان، 1982 : 357).

- Les effets du congrès sur les activités du parti assimilationniste

L'élite est restée dans l'espoir que le projet puisse aboutir, alors Ferhat Abbas a tenu plusieurs réunions avec Albert Sarro (le ministre français de l'Intérieur en 1937) , au cours desquelles il a expliqué la légitimité des revendications algériennes, car l'élite croyait encore que la meilleure solution aux problèmes du peuple algérien était d'intégrer les Algériens au peuple français. Ferhat Abbas a convaincu Sarro de ses arguments, mais il a reconnu son incapacité face au pouvoir des colons (226 : 2001، دسوقي).

Les conférenciers ont appelé l'élite à démissionner de ses fonctions si le projet n'était pas approuvé, c'est ce qui s'est réellement passé. Environ 3000 Algériens ont quitté leurs bureaux. Cependant, l'administration française a essayé de calmer la situation et a annoncé qu'elle présenterait le projet devant le Parlement français. Derrière cette décision, les membres de l'élite sont revenus à leurs postes, mais l'affaire a échoué.

Une fois de plus, les élites tentent de s'unir à la France pour accepter le projet, une deuxième session de congrès islamique se tient donc du 9 au 11 juillet 1937 au Club de Tarqi, en l'absence du parti populaire. Ils ont adhéré à leurs revendications lors de premiers congrès, et une délégation a été envoyée à Paris pour présenter les revendications des Algériens mais il a été rejeté par le nouveau ministre français Dalidiya, qui estimait que : « la citoyenneté française n'était pas compatible avec le peuple algérien »(385 : 2006، بلاح). Cette réponse a été un coup dur pour les élites, brisant leurs espoirs, et ils ont réalisé que l'idée d'intégration n'était pas la meilleure solution pour le peuple algérien.

Après ce rejet, l'élite s'éloigne des Français après s'être rendu compte de l'inutilité d'être en accord avec eux et commence à se rapprocher du bloc national. D'une part, en 1938, Ben Djalloul annonce une organisation portant le nom de Rassemblement franco-islamique, qui organise divers groupes et quelques hommes de parti et syndicats. Cette union vise les revendications de réforme annoncées lors de congrès islamique, dont la plus importante est la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle du pays, liberté de la presse arabe, l'abolition des lois d'exception. D'autre part, Ferhat Abbas se sépare de Ben Djelloul et forme l'UPA en avril 1938, qui vise à défendre les droits du peuple algérien et le droit à la citoyenneté française(235 : 1997، بوحوش).

Chapitre 4: Les déferentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

- La réaction

- Sur le premier Congrès Musulman 1936

Après l'échec du premier congrès musulman, ses députés justifiaient leurs positions selon laquelle la revendication des droits français n'est qu'une étape à franchir, en se concentrant dans cette conférence sur la réalisation du projet Bloom Violet, qui leur était destiné. . . Ils ont également soutenu le congrès musulman de 1936, qui cherchait à atteindre leurs objectifs, tels que l'élimination des lois d'exception et l'égalité des droits entre les Algériens et les Français (115: 1992, سعدالله)

Et de là, la différence est apparue entre les membres de la fédération, comme Ben Djalloul, qui a été mentionné par Saad Allah qui n'était pas enthousiaste à l'idée de congrès musulman contrairement à Ferhat Abbas, et ses membres qui étaient enthousiastes il en restait en termes de revendication et d'organisation. Ben Djalloul était également en désaccord avec Ibn Badis et el-Bachir Al-Ibrahimi (KEDDACHE, 2000: 610)

- Sur le deuxième congrès musulman 1937

Le maire de l'élite a poussé le gouvernement français à accepter le projet Bloom Violet parce qu'il était toujours confiant et plein d'espoir dans le front populaire. Ici, ils ont décidé de tenir un deuxième congrès en 1937 en Algérie. Le congrès comprenait le rassemblement d'hommes politiques algériens (un groupe de représentants et un groupe des oulémas) à l'exception des Messaliste, du fait de leur tendance indépendantiste, ils s'apprêtaient à organiser un nouveau , là où les conférenciers ont exigé de suivre la charte du premier congrès musulman et de confirmer les revendications algériennes sur la base du projet Bloom Violet, ou les hommes du mouvement national en ont fait un parti politique, l'une des revendications les plus importantes est le (PPA) (384: 2009, بلاح).

- ✓ Un collège électoral commun pour toutes les élections.
- ✓ Le droit d'être accepté dans toutes les fonctions publiques et d'appliquer les principes d'égalité de travail.
- ✓ Abolition des régimes administratifs spéciaux, des délégués financiers et des communes mixtes, tout en maintenant le statut personnel, et en supprimant du droit pénal tout ce qui concerne les personne, que le contrôle judiciaire algérien est étroitement surveillé, sans alignement.
- ✓ les députés sont restés attachés à leur revendication, qui est la nécessité d'une représentation musulmane au Parlement français et à l'Assemblée nationale (KEDDACHE, 2000: 620) .

Chapitre 4: Les déferentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

2. La division

On peut résumer les raisons qui ont conduit à la désintégration et à l'échec de l'élite :

- Le projet Violet a échoué en juin 1936, certains partis proches de la France, comme Ferhat Abbas et Ben Djelloul, qui s'opposaient aux Algériens ont réussi, ils ont cru que toutes les exigences du fédéralisme seraient satisfaites. Cependant, Violette, le propriétaire de ce projet, a été confronté et opposé par les représentants français et européens, et pour cela, il a été contraint d'abandonner l'idée et le projet lui-même, qui prévoit de donner la nationalité française aux Algériens sans renoncer à leur identité arabo-islamique ou à leur statut personnel (234/235 : 1997، بوحوش)

Les idées que la France a apportées à l'Algérie et à toutes ses colonies où la civilisation était menée, mais ce n'était que de la propagande rien de plus. Ainsi, l'élite était consciente de la réalité, car elle a bien perçu tous les crimes de la France contre le peuple algérien, ce qui a contredit le rôle de l'élite et conduit à la division de ses membres mais aussi à la formation de différents partis, et là sont d'autres raisons qui ont divisé le bloc, notamment (سعد الله، 1992 : 73)

Et en 1937, l'élite a ressenti un échec complet, car l'espoir qu'elle avait placé dans ce projet était complètement évanoui (سعد الله، 1992 : 74). Ajoutez à cela l'échec de deuxième congrès musulman en raison de la campagne lancée par Messali Hadj, aussi la perte totale de confiance dans le Parlement français après que Violette ait abandonné son projet. Malgré les promesses de la France de relancer le projet, la confiance envers la France a été complètement détruite (الدسوقي، 2001 : 177/176) ce qui a poussé Ferhat Abbas et Ben Djelloul à réfléchir à la constitution de partis dépendants du peuple .

De fronts, sur lesquels ils ont créé l'Union Populaire Algérienne (UPA), dans le but d'obtenir les droits et la citoyenneté des Algériens, ainsi que le Parti populaire, il a décidé de créer un Front Islamique Algérien (سعد الله، 1992 : 74) regrouperaient tous les élus d'Algérie. Ferhat Abbas est resté attaché à l'idée de constituer une partie civile algérienne, ce qui a donné lieu à deux mouvements concurrents différents.

Ferhat Abbas annonce en 28 juillet 1938, sa séparation complète avec Ben Djelloul et crée l'UPA., Ben Djelloul, le 31 juillet de la même année, fonde l'Association Islamique Franco-Algérien (726 / 725 : 2008، اجيرون).

Chapitre 4: Les déférentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

- Association Islamique Française

En mai 1938, Dr Ben Djelloul propose la création d'une confédération qui regrouperait tous les élus d'Algérie. Le 31 juillet de la même année, il a organisé une réunion ouverte à tous les groupes du peuple et à toutes les couches de la société. Plusieurs associations, partis et syndicats ont été organisés. Cette réunion a été bien accueillie par la population, ce qui prouve la préservation du même principe d'assimilation (20 : 1988 ، مناصرية) lors de cette réunion, il a réuni un certain nombre de personnalités et de savants tels qu'Ebn Badis, l'objectif de cette réunion est de consolider les relations et d'atteindre l'accomplissement de ses demandes suivantes :

- ✓ Exiger un vote sur le projet Violette.
- ✓ Concrétisation des revendications économiques, sociales et politiques soumises au gouvernement français.
- ✓ Ben Djelloul s'est engagé à respecter le statut personnel islamique(264 : 1996، عبدالكريم)

- Création de l'Union du peuple Algérien (UPA)

Après que Farhat Abbas se soit séparé de Ben Djelloul, il a un peu abandonné le principe d'assimilation et s'est approché de Messali Hadj ainsi des masses populaires, il en est venu également à croire que la victoire et le vrai travail ne peuvent avoir lieu qu'en présence des masses et de leur participation pour former des combattants (56 : 2007 ، عواطف) Par conséquent, il s'est concentré sur les cafés et les marchés dans son activité, il dit à cet égard :

« Que la clé du succès peut être dans l'ordre et la discipline, le chef et les assistants sont d'honnêtes combattants, et il n'est pas nécessaire de rappeler que ceux-ci et ceux-là devraient garder à l'esprit l'objectif de discipliner les masses, de les former politiquement et de les développer économiquement » (احجرون، 2008 : 726 -727)

L'objectif de Ferhat Abbas en fondant l'union est de développer l'Algérie tout en préservant ses propres caractéristiques, coutumes, traditions et composantes personnelles de langue et de religion... Et accent sur la représentation parlementaire égale, ouvrir des emplois aux Algériens et liberté de la presse et de l'enseignement, garantir les libertés (489 : 2012 ، زوزو)

pour atteindre ces objectifs, son parti portait plusieurs revendications dont les plus importantes sont :

- 1- Égalité et liberté politique
- 2- Fixer un salaire minimum
- 3- Pain pour tous les algériens et l'éducation de la jeunesse musulmane
- 4- Santé sociale
- 5- Égalité entre les races et fraternité humaine

Chapitre 4: Les déferentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

- 6- S'opposer à l'impérialisme (TEGUIA, 2007 :61)
- 7- La libération des prisonniers politiques
- 8- Séparation de la religion de l'État, libre usage de la langue arabe, de l'éducation et de la presse, et garantir les droits culturels.
- 9- Améliorer la situation des agriculteurs des zones reculées et les transformer en centres municipaux (58 : 2007، عواطف)

Avec l'expansion de ses pôles à travers le pays, son parti n'a pas rencontré une large participation de la population. Les gens ne s'intéressent plus à l'idée de l'égalité et de la justice d'un point de vue juridique. Malgré les efforts de Farhat Abbas pour assurer le succès de son parti, il a échoué parce que ses revendications étaient anciennes.

Les partis précédents n'ont pas rencontré le soutien populaire, sa participation à la Seconde Guerre Mondiale est une preuve de sa grande confiance à la France et le considérant comme un devoir national même s'il était exempté du service militaire. C'est ainsi qu'il a perdu la confiance de peuple (364 : 1996، بوصفصاف)

3. les réactions des autorités françaises sur le mouvement

L'activité des membres du parti assimilationniste était prépondérante afin de réaliser leurs revendications en se rapprochant de la France. Ben Djaloul et Farhat Abbas ont travaillé pour coopérer avec la France et y ont lié leur destin. Bien que la France ait été son premier et dernier objectif, ce n'est que ses intérêts, elle exploitait le peuple et toutes ses richesses pour son seul bénéfice. Par conséquent, l'activité du parti pour améliorer les conditions du peuple était ennuyeuse et gênante pour lui. Alors la France a essayé par tous les moyens d'arrêter leurs activités, d'arrêter des musulmans innocents et de fermer des cafés pour les Algériens, ce qui a conduit à la faillite du peuple algérien et à l'imposition d'amendes.

Malgré l'activité du mouvement assimilationniste pour développer et améliorer la situation, la fusion n'a pas réussi (62 :2002، مهساس)

Ainsi, on peut dire que la fédération des élus, qui a été créée en 1927 à Constantine, a connu une large activité, surtout après l'accession de ses personnalités de grande envergure dans la scène politique comme Ibn Djelloul et Ferhat Abbas. Cette fédération s'est élargie dans un large éventail pour inclure les trois fédérations et a fait de grands efforts, mais la dispute et la concurrence entre ses personnalités éminentes l'ont poussée à la division et à la désintégration. L'administration française a également abandonné le projet Violette, ce qui l'a amenée à détruire complètement leurs relations avec la France.

Conclusion :

Après avoir étudié le thème de mouvement assimilationniste dans la période entre les deux guerres, nous avons tiré un certain nombre de points qui peuvent être résumés comme suit :

- ✓ Au début du XXe siècle, l'Algérie a connu des conditions très misérables qui comprenaient tous les aspects politiques, sociaux et culturels, et tout cela résultait de la politique de la France en Algérie.
- ✓ l'apparition de deux courants politiques apparaît sur la scène politique algérienne, le premier était dirigé par des conservateurs qui embrassaient les principes de l'université islamique et du groupe d'élite diplômée des écoles françaises et influencé par la civilisation arabe.
- ✓ Les revendications des élites algériennes étaient des revendications réformistes qui n'avaient rien à voir avec la révolution séparatiste et l'indépendance, elles participaient à la gestion des affaires de leurs familles et travaillaient pour réclamer des réformes.
- ✓ L'ouverture intellectuelle et l'activité politique de l'élite éduquée ont été les débuts des dessins des tendances les plus importants qui constituent le mouvement national
- ✓ La France a essayé de diverses manières de séduire le peuple algérien avec ses réformes fictives, comme les réformes de 1919, qui n'étaient que de l'encre sur du papier, mais le peuple algérien les a rencontrées avec un rejet total.
- ✓ L'une des principales raisons de l'émergence de la fédération est de confronter les associations européennes et afin d'unifier le travail et l'activité des Algériens et de coordonner leurs efforts pour résister au colonialisme français.
- ✓ Les revendications du mouvement assimilationniste n'étaient pas de nouvelles revendications, mais les mêmes revendications du mouvement de jeunes Algériens et de l'émir Khaled avec seulement quelques modifications, ce qui a accru le rejet de celles-ci par les autorités françaises et même l'aliénation des Algériens à leur égard, car ils reposent sur le droit français, l'éducation française et la civilisation européenne
- ✓ Des personnalités actives sont apparues dans le mouvement assimilationniste, comme Farhat Abbas, Ibn Djaloul, Ibn Tohami, Sharif Benhabiles et d'autres, qui réclamaient l'égalité entre les deux peuples et accordaient la citoyenneté française au détriment de l'identité nationale islamique.
- ✓ la fédération des musulmans élus était divisée en deux courants. Le Rassemblement islamique français dirigé par Ibn Djaloul et l'Union populaire algérienne dirigée par Ferhat Abbas, mais

malgré cette séparation, les deux partis ont maintenu leurs revendications de base malgré l'approche différente suivie

- ✓ La fédération a essayé de défendre les intérêts des Algériens et d'améliorer leurs conditions même après avoir été divisée par l'échec du projet Blum Violette et de congrès musulmans

Enfin, et après la fin de notre étude de ce sujet, le mouvement assimilationniste entre les deux guerres, nous pouvons dire que ce sujet fait l'objet de recherches et d'approfondissements de la part des chercheurs en histoire, en s'appuyant sur les sources archivistiques et documents.

Annexe N°1 :

شهادة ميلاد لفرحات عباس (2)

صورة لمحمد الصالح بن جلول (1)



فرحات عباس(3)

محمد الشريف سعدان(4)

صورة للشريف بن حبيلس (5)

Titre : les partisans les plus célèbres de mouvement assimilationniste

Source :

(1) <https://9alam.com/community/threads/alduktur-abn-glul,25/05/2022,17:25>.

(2) عز الدين بو معزة، فرحات عباس و دوره في الحركة الوطنية، دراسة تاريخية و فكرية مقارنة، اطروحة مقدمة لنيل شهادة الدكتوراه، جامعة منتوري كلية العلوم الانسانية و الاجتماعية، قسم التاريخ، 2009، ص285.

(3) Mostafa, haddad, (2001). l'émergence de l'Algérie moderne le constantinois entre les deux guerres 1919-1938, essai d'histoire économique et sociale, p254.

(4) <https://www.senat.fr/senateurbenhabiles-cherif,12/06/2022,10:38>.

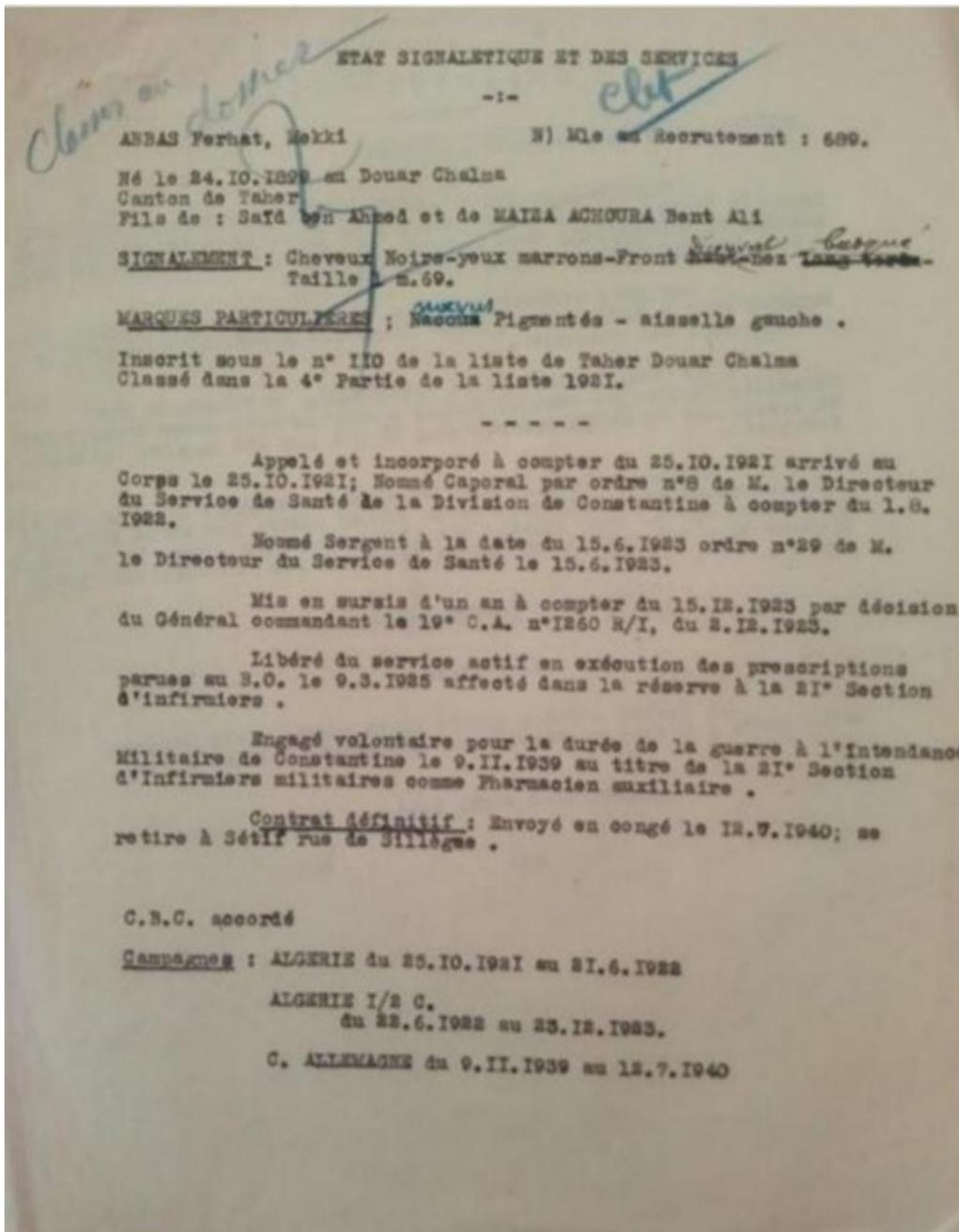
Annexe N°2 :



Titre : جريدة الأقدام

Source : جريدة الأقدام، لسان حال الامير خالد من الاعداد 01-30

Annexe N°3 :



Titre : بطاقة تعريف لفرحات عباس

Source :

A.N.O.M(91502 154) : P.R.G, état signalétique et des services.

Annexe N°4 :



Titre

: الامير خالد (1875-1936)

Source : Mahfoud keddache : .(2009).l'émir Khaled documents et témoignage pour servir a l'étude du nationalisme algérien. Alger. Office de la publication universitaire.

Annexe N°5 :

برنامج الأمير لمطالب حركة الشبان الجزائريين:

- (1) إلغاء كل القوانين الاستثنائية والعودة إلى القانون العام.
- (2) تمثيل الأهالي في الغرفتين.
- (3) التعليم الإجباري بالفرنسية والعربية.
- (4) إنشاء جامعة عربية.
- (5) إلغاء البلديات المختلطة والمناطق العسكرية.
- (6) الإلحاق المباشر وغير المشروط للمقاطعات الجزائرية الثلاث بفرنسا.
- (7) منح الأهالي صفة المواطنين الفرنسيين، في إطار قانون الأهالي الشخصية الإسلامية لفئة يتم تحديدها. (1)

Titre : برنامج الامير لمطالب حركة الشبان الجزائريين

Source :

Mahfoud keddache : histoire du nationalisme algérien, tom1.

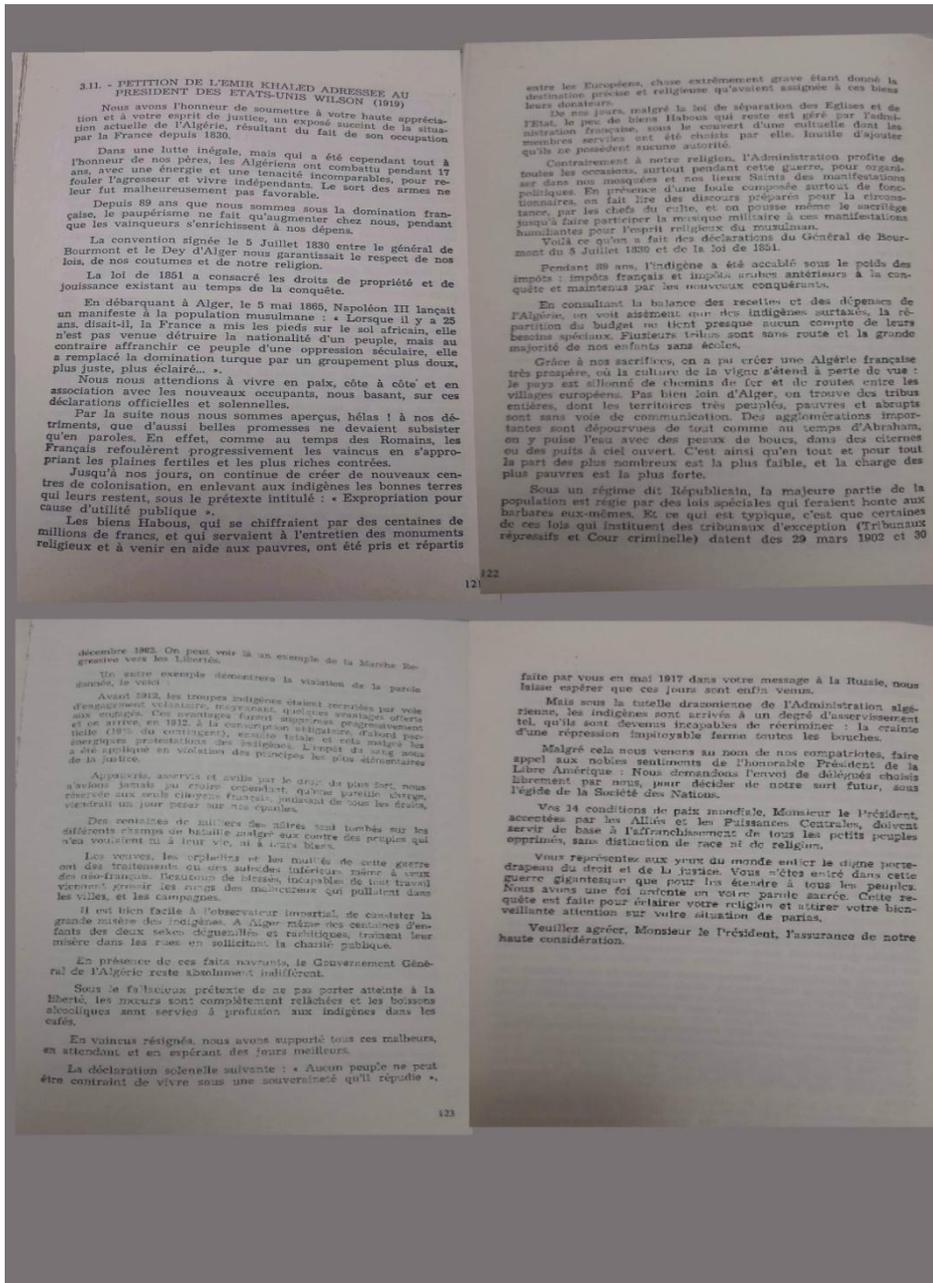
أهداف جمعية الأخوة الجزائريين:

- 1) تحسين أوضاع الاجتماعية والاقتصادية والثقافية والتهيئة الظروف المادية والمعنوية للمسلمين الجزائريين.
- 2) المقاومة ضد سياسة الأعداء والظلم والتعسف من خلال الدعوة إلى المساواة بين الفرنسيين والجزائريين.
- 3) المطالبة برفع حالة تطبيق الإجراءات الاستثنائية والعودة إلى العمل بالقوانين العامة (المدنية).
- 4) تطبيق ما جاء في قانون 04 فيفري 1919م وبخاصته ما يتعلق بالبند 14 منه.
- 5) التمثيل البرلماني للجزائريين مع احتفاظهم بأحوالهم الشخصية الإسلامية. (1)

Titre : اهداف جمعية الاخوة الجزائريين

Source :

Annexe n°7 :



Titre : la pétition de l'émir Khaled au président des Etats-Unis (Wilson)

Source : Mahfoud KEDDACHE,(2009).l'émir Khaled documents et témoignage pour servir à l'étude du nationalisme algérien. Alger. Office de la publication universitaire

LISTES

BIBLIOGRAPHIQUE

-A- Les sources imprimées :**-A- 1- les sources en langue Française :**

1. ABBAS, F. (2011), La nuit coloniale, Paris : René Julliard éditeur.
2. AGERON, C.R (1968), Les algériens musulmans et la France (1871-1919), Paris : CNRA.
3. AGERON, C.R(1979), Histoire de l'Algérie contemporaine de 1871-1954, Paris : Presses Universitaires de France.
4. AGERON, C.R. (2005), Genèse de l'Algérie algérienne, Paris : Bouchene
5. KEDDACHE, M. (2000), Histoire de nationalisme algérien 1919-1939, Alger : Réghaia.
6. KEDDACHE, M. (2010). Histoire de l'Algérie contemporaine. Alger : la Casbah.
7. KEDDACHE, M. (2009), L'émir Khaled documents et témoignage pour servir à l'étude du nationalisme algérien. Alger. Office de la publication universitaire.
8. PIERRE, G.AMARGIER, P. (1983), Histoire de Marseille, Paris : Mazarine.
9. SAADALAH, A. (1985), La montée du nationalisme algérien 1900-1930, Alger : Entreprise national du livre.
10. STORA, B. (2004) Histoire de l'Algérie contemporaine 1830-1988, Alger : la Casbah.

2- المصادر باللغة العربية :

1. اجيرون، ش، ر، (1982). تاريخ الجزائر المعاصرة من انتفاضة 1871 الى اندلاع حرب التحرير، الجزائر: منشورات عويدات.
2. برفيللي، غ، (2007) النخبة الجزائرية الفرنكوفونية 1880- 1962 ، الجزائر: دار القصبية
3. بلاح، ب، (2006) تاريخ الجزائر المعاصر من 1830- 1989، الجزائر: دار المعرفة.
4. بوحوش، ع، (2007) التاريخ السياسي للجزائر في البداية إلى نهاية 1962، لبنان: دار الغرب الاسلامي لنشر والطباعة.
5. بوشريط، ا، (1989). التعددية الحزبية في تجربة الحركة الوطنية 1919-1989، الجزائر: ديوان المطبوعات الجامعية.
6. بو عزيز، ي، (2001). المرأة الجزائرية وحركة الاصلاح النسوية العربية، الجزائر: دار الهدى.
7. بو عزيز، ي، (1995) سياسة التسلط الاستعماري و الحركة الوطنية 1830-1945، الجزائر: ديوان المطبوعات الجامعية
8. بو عزيز، ي، (2007). التسلط الاستعماري والحركة الوطنية 1830-1954، الجزائر: ديوان المطبوعات الجامعية
9. تركي، ر، التعليم القومي والشخصية الوطنية (1931-1956)، الجزائر: الشركة الوطنية للنشر والتوزيع.
10. جوليان، ش، ا، (1976) افريقيا الشمالية تسير القوميات الإسلامية و السيادة الفرنسية، الجزائر: دار التونسية
11. الدسوقي، ن، ا، (2001) دراسات في تاريخ الجزائر المعاصر و الحركة الوطنية في فترة ما بين الحربين 1918-1939، الجزائر: منشأة المعارف
12. زكريا، (2003) تاريخ الصحافة العربية، الجزائر: منشورات مؤسسة مفدي زكريا
13. سعد الله، أبو القاسم، (1998). تاريخ الجزائر الثقافي 1830-1954، بيروت: دار الغرب الاسلامي.
14. صاري، ا، (2004) شخصيات و قضايا في تاريخ الجزائر المعاصر، الجزائر: المطبعة العربية .
15. الصمصاف، ع، ا، (1996) جمعية العلماء المسلمين و علاقاتهم بالحركات الجزائرية الأخرى، الجزائر: طبع المؤسسة الوطنية للاتصال والنشر
16. العقون، ع، ا، (2010) الكفاح القومي و السياسي من خلال مذكرات معاصرة 1900-1930، الجزائر: منشورات السايحي
17. العمري، م، (2003) الحركة الثورية في الجزائر، الجزائر: دار الطليعة
18. عواطف، ع، ا، (1985) الصحافة العربية في الجزائر، الجزائر: المؤسسة الوطنية للكتاب.
19. قداش، م، (2008) تاريخ الحركة الوطنية الجزائرية 1939-1951، الجزائر: دار الامة.
20. قداش، م، (2011) الحركة الوطنية 1919-1939، الجزائر: دار الأمة
21. قداش، م، و صاري، ج، (2012). الجزائر صمود ومقارنة 1830-1954، الجزائر: ديوان المطبوعات الجامعية.
22. قنانش، م، و قداش، م، (2013) نجم الشمال الإفريقي 1926-1937، الجزائر: ديوان المطبوعات الجامعية
23. لونيبي، ب، و بلاح، ر، (2010) تاريخ الجزائر المعاصر 1830-1989، الجزائر: دار المعرفة.
24. محمد العربي، و، خ، (2005). الاحتلال الاستيطاني للجزائر، الجزائر: ثالة.
25. مهساس، ا، (2013). الحركة الوطنية الثورية في الجزائر، الجزائر: دار القصبية.
26. نايت قاسمي، ا، (2013) مثوية الاحتلال الفرنسي و أثرها على الحركة الوطنية، الجزائر: دار كنوز الحكمة

-B- Les études :**-C-1- les ouvrages en langue Française :**

1. - CHIKH, S. (1998-2006), L'Algérie en armes ou le temps des certitudes. Alger : Casbah.
2. - KHARCHI, Dj. (2004). Colonisation et politique d'assimilation en Algérie 1830-1962, Alg: Casbah.
3. ETIENNE, B. (1968), Les problèmes juridiques des minorités européennes au Maghreb, paris : CNRS.
4. HADDAD, M. (2001) l'émergence de l'Algérie moderne le constantinois entre les deux guerres 1919-1938, essai d'histoire économique et sociale.
5. LACHER, E. (1923). Traite élémentaire de législation algérienne, paris : CNRA.
6. SPILMAN, V. (1938). L'émir Khaled son action politique et sociale en Algérie de 1920-1923, Alger : trait d'union.

س 2. المراجع باللغة العربية:

1. احدادن، ز، (1986) الصحافة الإسلامية الجزائرية من بدايتها إلى 1930، الجزائر: ديوان المطبوعات الجامعية .
2. الحواس، ا، (2013) نادي الترقى و دوره في الحركة الوطنية الجزائرية 1927-1954، الجزائر: دار الشطابي للطباعة والنشر
3. الخطيب، ا، (1986). حزب الشعب الجزائري. جذوره التاريخية والوطنية و نشاطه السياسي الاجتماعي، الجزائر: المؤسسة الوطنية للكتاب.
4. خيثور، ن، ا، (2007) منطلقات و اسس الحركة الوطنية الجزائرية 1860-1962، الجزائر: المطبعة الرسمية.
5. دويبة، ن، (2017). قضايا الجزائر من خلال جريدة الجرائر 1919-1923، الجزائر: المدرسة العليا للأساتذة بوزريعة.
6. زوزو، ع، ال. ، محطات في تاريخ الجزائر و دراسات في تاريخ الحركة الوطنية و الثورة التحريرية. الجزائر.
7. شرفي، ع، (2009) معلمة الجزائر القاموس تاريخ ثقافة احداث و معالم، الجزائر: دار القصبية
8. عبدالقادر، ح، (2007). فرحات عباس رجل الدولة، الجزائر: دار المعرفة
9. العلوي، م، ا، (1994)، مظاهر المقاومة الجزائرية من عام 1830 حتى ثورة نوفمبر 1954، الجزائر: منشورات المتحف الوطني للمجاهد المؤسسة الوطنية.
10. عمورة، ع، (2002)، موجز في تاريخ الجزائر. الجزائر: دار ربحانة للنشر والتوزيع.

11. فركوس، ص، (2012)، تاريخ جهاد الامة الجزائرية للاحتلال الفرنسي المقاومة المسلحة 1830-1962، الجزائر: دار العلوم الجزائر.
12. قاصري، م، (2008)، دراسات و ابحاث في تاريخ الجزائر الحديث و المعاصر 1830 ، الجزائر: دار الإرشاد .
13. المدني، ا، ت، (2010)، كتاب الجزائر، الجزائر: المطبعة العربية.
14. مصمودي، ف، (2006)، تاريخ الصحافة و الصحافيين في بسكرة و اقاليمها 1900-1956. الجزائر: طبع بمساهمة وزارة الثقافة
15. مناصرية، ي، (1988)، التيار الثوري للحركة الوطنية بين الحربين العالميتين، الجزائر: المؤسسة الوطنية للكتاب
16. نيكولا، د، (2015)، حركة الفتيان الجزائريين في مطلع القرن العشرين، الجزائر: منشورات اموكال.

-C-3- les articles :

- 1- KOERNER. F, (1974), mouvement nationaliste Algérien (nov .1942-mai 1945), Presses Universitaire de France
<https://www.jstor.org/stable/25728572>.
 - 2 - RAHAL.M, (2014), Ferhat Abbas, de l'assimilationnisme au nationalisme, Cairn.info
<https://doi.org/10.3917/dec.bouch.2013.01.0443>.
 - 3 - MERAD.A, (1971), l'émir Khaled (1875-1936) vu par Ibn Badis (1889-1940), WWW.Persee.fr.
https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-0174_1971_num_9_1_1099.
- 1- بوعبد الله.ع.ح (2013)، الطرح الاندماجي في الجزائر: الجذور والتطور. مجلة الحكمة للدراسات التاريخية. المجلد 1، العدد 2، جوان 2013
<https://www.asjp.cerist.dz>

-D- les journaux :

1. جريدة الشهاب، ع 5، 12 جويلية 1936
2. جريدة الاقدام، ع 2، 17 اكتوبر 1926

-F- les mémoires :

1. بن حسين، ك. (1984)، الحياة السياسية في قسنطينة 1930 الي 1939، رسالة الحصول على دبلوم الدراسات المعمقة والتاريخ الحدث، جامعة قسنطينة.
2. دويده، ن. (2005)، تطور فكرة الوطنية عند فرحات عباس 1927- 1955 ، مذكرة ماجستير في التاريخ المعاصر، جامعة الجزائر، بوزريعة.
3. بن شيخ، ح. (2013). الامير خالد ودوره في الحركة الوطنية ما بين 1912 – 1936. مذكرة ماجستير في التاريخ الحديث والمعاصر

- **Tables des matières**
- **Dédicace**
- **Remerciement**
- **Liste des abréviations**
- **Introduction..... I-VIII**

Chapitre I : la situation en Algérie en 1900

I- La situation

- 1. Politiques.....09**
- 2. Economiques.....11**
- 3. Sociales et culturelles.....12**

II- L'émergence de mouvement national algérien

- 1. Définition.....16**
- 2. Les circonstances de l'émergence.....18**

Chapitre II : les origines de mouvement assimilationniste Algérien et le mouvement de l'émir Khaled

- 1. Les conservateurs.....22**
- 2. L'élite.....23**
- 3. Les réformes de 04 février 1919.....24**
- 4. Le mouvement de l'émir Khaled.....27**

Chapitre III : le mouvement assimilationniste : la Fédération des Musulmans Algériens élus

1. Fondation	40
2. revendications et programmes	42
3. Les partisans de mouvement assimilationniste	43
4. La contribution de la fédération dans le côté politique, économique, sociale et culturelle.....	48

Chapitre IV : Les différentes réactions de la Fédération des Musulmans Algériens élus, sa division et les réactions des autorités françaises sur le mouvement

1. les différentes réactions de la Fédération.....	60
2. la division.....	70
3. les réactions des autorités françaises sur le mouvement	73
– Conclusion.....	85-86
– Annexe.....	1-7
– Listes bibliographique	
– Résumer	

English summary:

Since France colonized Algeria, it tried to impose its control over the Algerian people by its colonial policy, and has tried to eliminate the national Islamic character and to spread French culture, and that is what pushed the Algerian people to try to defend by Signs of the Algerian political struggle have emerged with the emergence of the concept of peoples' right to self-determination, and the educated elite has begun to demand reforms in the conditions of Algerians. This elite formed a political movement called the Federation of the elected Muslims, created in 1927 and extending the movement of Algerian youth. Among its active figures, we find Ferhat Abbas, Ben Djalloul, Ibn Tohami and others. This federation claimed equality between the two peoples, it felt that the integration of the Algerian people to the French people would improve the situation and achieve a balance between the two peoples. This federation has disintegrated in two parts, Ben Djaloul founded the French Islamic Association and Ferhat Abbas founded the Algerian People's Union. Despite this disintegration, the Federation continued to defend the interests of the Algerians in many questions, and played a role in improving certain conditions of the Algerian society because it was free of its positions and decisions.

The key words: the assimilationist movement, the Emir Khaled, the Federation of Algerian Muslims elected, the Algerian People's Union, the Muslim Congress, the Violet Blum Project.

ملخص باللغة العربية:

منذ دخول فرنسا حاولت فرض سيطرتها في الجزائر و هذا ظاهر من خلال سياستها الاستعمارية و حاولت القضاء على شخصية الشعب و الهوية الوطنية و نشر الثقافة الفرنسية، هذا ما دفع بالشعب الجزائري إلى الكفاح السياسي بعدما كان الكفاح مسلح.

ظهرت بوادر الكفاح السياسي الجزائري مع ظهور مفهوم حق الشعوب في تقرير مصيرها فبدأت النخبة المثقفة تطالب بالإصلاحات في أوضاع الجزائريين، شكلت هذه النخبة حركة سياسية باسم فيدرالية المنتخبين المسلمين الجزائريين سنة 1927، و هي بمثابة امتداد لحركة الشبان الجزائريين، من بين شخصياتها الفعالة و البارزة نجد فرحات عباس و ابن جلول و ابن توهامي و غيرهم، طالبت هذه الفيدرالية بالمساواة بين الشعبين فهم يعتقدون أن دمج الشعب الجزائري مع الشعب الفرنسي سيحسن الأوضاع و يتحقق هناك مساواة بين الطرفين.

تفككت هذه الفيدرالية إلى قسمين، فالقسم الأول هو ما يعرف بالتجمع الإسلامي الفرنسي الذي أسسه ابن جلول، اما القسم الثاني فهو الاتحاد الشعبي الجزائري الذي أسسه فرحات عباس، و لكن رغم هذا التفكك إلى أن الفيدرالية ظلت تدافع عن مصالح الجزائريين في الكثير من القضايا المختلفة، فكان لها دور كبير في تحسين بعض الأوضاع في المجتمع الجزائري كما أنها كانت حرة في مواقفها و اتخاذ قراراتها.

الكلمات المفتاحية: التيار الإدماحي، الأمير خالد، فدرالية المنتخبين المسلمين الجزائريين، التجمع الشعبي الجزائري، المؤتمر الإسلامي، مشروع بلوم فيوليت .